N° 31 (6 pages) 186me année — Un numéro : 10 centimes — Jeudi 7 Février 1924

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c., le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c., le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25. Demander le tarif complet

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE NEUCHATEL

Service du gaz

Prix du coke de l'Usine à Gaz dès le 10 février 1924 et jusqu'à nouvel avis

GROS, au-dessus de 80 mm., pour grands chauffages	Fr. 10.60
No 1, 60/80 mm., pour grands chauffages	» 10.80
No 2, 40/60 mm., pour chauffages moyens	» 10.80
No 3, noix 20/40 mm., pr petits chauffages et calorifères	» 9.30
Grésillon, 10/20 mm., pr petits chauffages et calorifères	» 7.50

les 100 kilos rendus en soute dans le rayon de la ville.

Ces prix sont réduits de un franc par 100 kilos pour marchandise prise à l'usine.

PRIX DU GAZ. Les abonnés au gaz sont informés que le prix du mètre cube de gaz a été ABAISSÉ de 50 à 40 CENTIMES dès le 1er JANVIER.

Cours-démonstrations. — De nouvelles séances sur l'emploi du gaz auront lieu en mars. Prière de s'inscrire au Magasin du Gaz, Faubourg du Lac 5.

Direction des Services Industriels.

VILLE DE NEUCHATEL

Vente de fagots
Maladière et Vauseyon

Beaux fagots secs livrables au détail, par cinquante ou par cent à domicile. Vente journalière. — S'adresser au chantier communal, Manège 27 (Tél. 2.84) et poste de police du Vauseyon (Tél. 1.05). Prix 85 c. le fagot sur place.

COMMUNE DE NEUCHATEL

Déclaration pour immeubles

Les personnes domiciliées dans le ressort communal de Neuchâtel et qui possèdent des immeubles dans d'autres localités du canton, sont invitées à remettre au Bureau des finances de la commune, avant le 29 février 1924, une déclaration signée indiquant, avec l'adresse du contribuable, la situation, la nature et la valeur des dits immeubles.

Les contribuables qui n'auront pas remis cette déclaration dans le délai indiqué, seront soumis à l'impôt sur le chiffre entier de la taxe de l'Etat (Règlement du 26 décembre 1880, art. 7).

Il ne sera pas tenu compte des déclarations antérieures qui n'auront pas été renouvelées.

Neuchâtel, le 15 janvier 1924.

Direction des finances communales

Les personnes non domiciliées à Neuchâtel, mais qui possèdent des immeubles dans le ressort communal, sont invitées à adresser au Bureau des finances de la commune avant le 29 février 1924, une indication précise de la situation, valeur et nature des dits immeubles.

Les contribuables qui n'enverront pas cette déclaration seront taxés sans recours.

Neuchâtel, le 15 janvier 1924.

Direction des finances communales

COMMUNE de LA COUDRE

Déclarations d'immeubles

Conformément à la loi, les personnes domiciliées dans la Commune et qui possèdent des immeubles ou parts d'immeubles dans d'autres localités du canton ainsi que les personnes non domiciliées à La Coudre mais y possédant des immeubles, sont invitées à adresser au Conseil communal jusqu'au 1er mars prochain, une déclaration signée indiquant la situation, la nature et la valeur de ces immeubles.

Les propriétaires qui n'enverront pas cette déclaration dans le délai prévu seront taxés pour l'année sans recours.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Beaux terrains à vendre. Evole. Lotissement au gré des amateurs. Etude Brauen, notaire.

Un domaine

d'environ 30 poses, avec café-restaurant, à vendre. S'adresser au Café du Chasseur, Serroue sur Corcelles.

A vendre à Neuchâtel, quartier est, près de la gare,

jolie maison locative

de deux logements de trois chambres et véranda. Jardin et poulailler.

Occasion exceptionnellement avantageuse.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A vendre à Colombier

très jolie villa

de construction soignée, avec tout confort moderne, dix chambres, bains, lavabos, eau chaude et froide, buanderie et dépendances.

Jardin, vue étendue. Occasion exceptionnelle pour cause de départ.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

Petite maison

à 30 min. d'une gare, quatre chambres, petit rural avec une pose de terre attenant, à vendre. Offres P. S. Poste restante, Thielle.

ENCHÈRES

Mise de bétail et matériel à Chavannes-le-Chêne

Le samedi 16 février prochain dès 10 h. 30 du matin, le soussigné CONSTANT DAVID, à Chavannes-le-Chêne, fera procéder à la mise aux enchères publiques du bétail et matériel ci-après :

Deux bonnes juments ragotes du pays, de 3 et 5 ans, de toute confiance, quinze mères vaches fraîches ou prêtes, trois génisses de 2 ans, portantes, une d'une année (bétail de montagne).

Trois chars à pont dont deux avec cadre, un char à échelles, un camion avec flèche et cage, une bossette à purin nouveau modèle, une faucheuse, un râteau-fane, une tourneuse, un râteau à un cheval, un moulin à vanner, deux charrues, une griffe, un rouleau en bois à un et deux chevaux (300 kg.), deux herses, un hache-paille, un coupe-racines, une luge à deux chevaux, un petit char, une paire de colliers à l'état de neuf, une paire de dits sans croupières, un collier anglais, une boille de 45 litres, brouettes, clochettes, sacs à grains et tout un matériel de campagne dont le détail serait trop long.

Il ne sera fait qu'un seul tour de mise.

La mise du bétail commencera à 1 h. 30 après midi précise.

Terme pour le paiement des échutes supérieures à 100 fr.

Constant David.

Enchères de bétail et de matériel rural à Savagnier

Le samedi 9 février 1924, dès 13 h. ½, M. Augustin Gaberel fera vendre par enchères publiques à son domicile, au Grand-Savagnier, pour cause de cessation de culture :

Une jument noire, une vache portante, deux génisses dont une portante, un bœuf de 1½ an et une chèvre.

Quatre chars, deux à bœufs, deux à cheval, une voiture, un traîneau, une bosse à purin, un petit char, une charrue Brabant, une faucheuse barre à regain, moissonneuse, un buttoir combiné, une piocheuse, une herse, un van, une meule, un hache-paille, un coupe-racines, une pompe à purin, clochettes, trois colliers, un joug, outils divers, etc.

4000 kg. de foin, regain, paille, avoine.

Trois mois de terme moyennant cautions solvables, escompte 2 % au comptant, sur les échutes supérieures à 20 fr.

Cernier, le 1er février 1924.

Le Greffier de Paix : W. JEANRENAUD.

R 121 C

A VENDRE

Bonne jument

hors d'âge à vendre ou à échanger contre bétail. — S'adresser René Dessaules, Fenin.

VACHES

A vendre vaches et génisses prêtes, chez Redard, à Peseux.

Deux beaux porcs

de cinq mois, à vendre.

A la même adresse, faute d'emploi, un bon collier de bœuf. Mme Haussener, Chaumont.

Encore quelques chars de

hêtre sec

cartelage, à prix avantageux. Alphonse Juan, Enges.

Beau petit potager

en très bon état, à vendre. — Château 15, rez-de-ch., Peseux.

LIT

bois, complet, crin animal, propre et à l'état de neuf, à vendre, chez A. Gioria, Rochefort.

Etrange

mais combien avantageux :

les scorsonères

à fr. 1.85 la boîte de 1 litre
à fr. 0.95 la boîte de ½ litre
meilleur marché que les petits pois
le stock vendable à ces prix est limité

— ZIMMERMANN S. A.

AU FAUCON

Maison spéciale pour l'encadrement
E. Knecht
Hôpital 20, 1er étage
Neuchâtel
Cadres pour photographies
Le plus grand choix - Les plus bas prix

Pour agrandissements
tous genres de cadres ovales, ronds et rectangulaires

Fumez les
BOUTS DU TIGRE
Qualité extra fine. 10 pièces 80 cts.
FABRICANTS : S.A. EMILE GIGER, GONTENSCHWIL (ARGOVIE)

De peur que vos goûts ne s'égarent,
Notez cet article de foi :
Des animaux le TIGRE est roi ;
Et GIGER est le roi des cigares.

VENTE DE BLANC

Toile pour lingerie

Toile blanche, largeur 75 centimètres	le mètre		—.70
Toile blanche, largeur 80 cm.,	le mètre	1.10	—.95 —.85
Toile blanche, extra solide	le mètre	1.40	1.30
Toile blanche macco	le mètre		1.35
Toile blanche double fil	le mètre	1.50	1.45
Toile écrue, 75 centimètres	le mètre		—.60
Toile écrue, 80 centimètres	le mètre		1.—

Toile pour draps de lit

Toile écrue, 150 centimètres, double fil	le mètre	2.25
Toile écrue, 165 centimètres, double fil,	le mètre	2.60 2.45
Toile écrue, 180 centimètres, double fil,	le mètre	2.95 2.80
Toile blanche, double fil, larg. 165 cm. 3.40	larg. 180	3.75

Toile mi-fil

largeur 160 cm.	largeur 180 cm.	largeur 200 cm.
le mètre 4.—	le mètre 4.40	le mètre 4.80

Toile mi-fil blanche, 160 centimètres	le mètre	7.50 5.90
Toile mi-fil blanche, 180 centimètres	le mètre	8.50

Damassé - Bazin

Bazin, 135 centimètres de large	le mètre	2.45
Bazin, 150 centimètres de large	le mètre	3.—
Damassé, 135 centimètres de large	le mètre	3.50
Damassé, 150 centimètres de large	le mètre	3.80
Indienne couleurs, 135 centimètres	le mètre	2.25
Indienne couleurs, 150 centimètres	le mètre	2.80

Essuie-mains

Essuie-mains écrus avec rayures	le mètre		—.60
Essuie-mains blancs, grain d'orge,	le m.	2.— 1.60	—.95
Essuie-mains pur fil, carrolés		1.50	1.35

Linges de table

Nappes au mètre, 140 centimètres	le mètre	4.—
Nappes couleurs mi-fil, 140 centimètres	le mètre	4.25
Nappes blanches fil, 130/170 cm. 14.40	130/225 cm.	18.80
Serviettes blanches	la demi-douzaine	7.50
Serviettes blanches, mi-fil	la demi-douzaine	15.50 10.50
Service à thé : nappe et 6 serviettes		9.— 6.90

Linges de cuisine

coton carrolé, 45×70 centimètres	la pièce		—.55
pur fil carrolé, 55×60 centimètres	la pièce	1.65	—.85
pur fil carrolé, 75×80 centimètres	la pièce		2.—

JULES BLOCH
Soldes et Occasions NEUCHATEL Soldes et Occasions
Succursales : La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Couvet

Automobiles Buick
4 et 6 cylindres
17 modèles
Torpédos luxe, cinq places, complets, avec freins sur les quatre roues, depuis fr. 9000.—
Agence exclusive :
Alfred MORIN, Clos-Brochet
NEUCHATEL — Téléphone 648

PÈLERINES
caoutchouc pr enfants, avec capuchon et ouvertures pour les bras
55 61 68 75 82 89 96cm.
12- 13- 14- 15- 16- 17- 18-
J. CASAMAYOR
Successeur de OCH Frères
NEUCHATEL, 2, Grand'Rue — LA CHAUX-DE-FONDS, 9, Léopold Robert

De quoi avez-vous le plus besoin ?
D'argent, bien sûr ! Comment vous le procurer ? - En améliorant votre vue.
L'Office d'Optique PERRET-PETER Epancheurs 9
corrige par des verres appropriés les défauts de conformation des yeux et procure à chacun une vue normale pour la distance comme pour le travail
Exécution minutieuse de toute ordonnance d'oculiste. — Examen de vue gratuit. — Service rapide de réparations

Charles Montandon
Rue du Seyon 5 a - NEUCHATEL - Téléph. 938
Eaux minérales
Henniez, Passug, Tarasp, Vichy, Vittel, Ems, Hunyadi, etc., etc., etc.
LIQUEURS - SIROPS
PORTO - MADÈRE - MALAGA

Lit
à deux places, bon crin, à vendre. Parcs 63, pignon, le soir après 7 heures.

A vendre faute d'emploi un
buffet
à deux portes, état de neuf. — Parcs 83, 2me, à gauche.

Société coopérative de Consommation
Flocons d'avoine
marque américaine « Acco », la meilleure
le ½ kg. 35 c.

Pianos
A vendre d'occasion trois pianos cordes croisées, cadre fer et clavier ivoire, en parfait état et sous sérieuses garanties. S'adresser mag. A. Lutz Fils, Croix-du-Marché. c.o.

BELLE OCCASION
Fr. 395.—
une belle salle à manger Henri II, en noyer ; plusieurs beaux divans d'occasion depuis 85 fr. Toujours un grand choix de meubles. Une belle glacière 40 francs.
Au Bûcheron M. Revenu
Ecluse 7
Maison de confiance.

A vendre
un piano brun, en bon état, un potager à gaz, usagé, trois feux, un four et bouilloire. c.o.
Demander l'adresse du No 542 au bureau de la Feuille d'Avis.

Un potager
brûlant tous combustibles, un lavabo, un canapé, etc., à vendre. — S'adresser au Café du Chasseur, Serroue s/Corcelles.

A vendre très avantageusement une
machine à écrire
« Marque Adler ».
Demander l'adresse du No 719 au bureau de la Feuille d'Avis.

Side-car
Motosacoche 8 HP, sortant de révision, peint à neuf, lumière électrique, machine garantie. S'adresser Ameublements Guillod, Ecluse 23, Neuchâtel. Téléphone 5.58.

A vendre d'occasion
mobilier d'école
S'adresser Trois-Portes 23.

Demandes à acheter
On demande à acheter d'occasion le tome VIme du
Dictionnaire géographique
de la Suisse, Editeurs Attinger Frères. Offres écrites sous chiffres A. H. 720 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chevaux de boucherie sont achetés au plus haut prix du jour par Ch. RAMELLA, Boucherie Chevaline, rue Fleury 7, NEUCHATEL. Tél. 9.40. (En cas d'accident, enlèvement rapide par auto-camion.

AVIS DIVERS

Loterie du personnel du Régional du Val-de-Travers
en faveur d'une caisse de secours et pensions
FLEURIER
Tirage irrévocablement fixé par le Conseil d'Etat de Neuchâtel
31 MARS 1924
Hâtez-vous pour l'achat des derniers billets.
Compte de chèques IV 939.
Prix du billet : fr. 1.—
1 billet gratuit sur 10

Edouard Boillot
Architecte
PESEUX Téléph. 41 — NEUCHATEL 15, Beaux-Arts Téléphone 2.69
Plans - Devis - Expertises
Reconstructions et transformations d'immeubles

OFFICE FIDUCIAIRE
Dr F. Scheurer
NEUCHATEL Tél. 6.22 — NEUVEVILLE Tél. 46
EXPERTISES - TRAVAUX COMPTABLES
REVISIONS - Prix modérés

Leçons de français
par institutrice expérimentée. Surveillance des devoirs d'école et préparation aux examens. Sténographie. Ecrire sous P 315 N à Publicitas, Neuchâtel.

Bonne pension
avec ou sans chambre. — Prix modéré. Fbg Hôpital 66, rez-de-chaussée.

On offre
chambre et pension
gratuitement
à une dame disposée à s'occuper d'une malade quelques heures par jour. La personne doit être grande et forte, et pas trop jeune. Ecrire sous C. P. 685 au bureau de la Feuille d'Avis.

Honnête famille à Soleure prendrait en pension
JEUNE FILLE
ou jeune homme désirant apprendre la langue allemande. Bonne occasion de suivre les écoles de la ville. Jardin et piano à disposition. Bonnes références.
Offres sous chiffres Q 204 Sn à Publicitas, Soleure.

Photographie sous la Caserne 3
Ls Bourquin, Colombier Tél 11
Agrandissements, portraits, groupes : noces, familles, sociétés.
APPAREILS, Fournitures et Travaux pour amateurs.

JEUNE FILLE
20 ans, cherche place de
demi-pensionnaire
dans bonne famille. Conditions : leçons de français, vie de famille et bonne nourriture. Offres détaillées sous chiffres Nc. 755 Y. à Publicitas, Berne.

Dîners et soupers
Messieurs servis à part.
Faubourg de l'Hôpital 12, 2me.

Disparu
Un jeune garçon de 16 ans, de petite taille, vêtu d'un manteau noir, d'un pantalon bleu, court, maillot tricoté bleu, bas gris, casquette plate avec oreillettes a disparu dimanche depuis 9 heures. Prière aux personnes qui pourraient renseigner, d'aviser Louis Burki, Rocher 2, Neuchâtel.

Camionnage
GRAU & OBERSON
Commissions - Expéditions pour TOUS PAYS
DÉMÉNAGEMENTS
CAMION - AUTOMOBILE avec déménageuse
Se recommandent
BUREAU Faubg. du Château 2
Téléphone 742

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer au-dessus de la ville, dès 24 juin, ancienne propriété, dix chambres, grand jardin Etude Brauen, notaire.

BEVAIX

A louer tout de suite ou époque à convenir, à personnes soigneuses, aimant la tranquillité, bel appartement, rez-de-chaussée, au midi, dans villa particulière, quatre chambres, cuisine, office, dépendances, grand jardin, buanderie. Prix 75 fr. par mois.

On louerait aussi meublé.

Ecrire à Case postale No 6491, Neuchâtel.

A louer tout de suite dans maison neuve, à une ou deux personnes, petit logement de trois pièces. — S'adresser chez Enzen, Carrels 6, Peseux. c.o.

A louer tout de suite à

CORCELLES

un logement de trois chambres, cuisine, bûcher, cave et buanderie. S'adresser à Hri Cattin, Corcelles.

A LOUER, SUR LE QUAI, POUR ST-JEAN, rez-de-chaussée de six pièces, cuisine et dépendances. S'adresser le matin, Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

A louer immédiatement logement de trois pièces, cuisine, dépendances. Faubourg de l'Hôpital 19 bis.

A louer, Pourtalès, 4 ou 5 chambres. Etude Brauen, notaire.

Saint-Blaise

Appartement de cinq chambres et dépendances, jardin, à louer, à la rue des Tilleuls, pour le 24 juin 1924. S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Pour le 24 mars ou époque à convenir, Petits Chênes 12, maison comprenant cinq chambres, chambre de bains, dépendances, jardin.

Gérance des bâtiments, Hôtel municipal, 1er. No 14. c.o.

SÉJOUR D'ÉTÉ

ou à l'année à louer deux logements dont un de deux chambres et l'autre de trois chambres, au soleil. S'adresser Hôtel de Ville, Cudrefin.

SERRIÈRES

Logement de trois chambres, pour le 24 mars, si on le désire avec grand jardin. Perrière 4.

A louer, Sablons, 4 chambres; Grand'Rue, 3 chambres; Coq d'Inde, 2 chambres; Moulins, 2 ou 3 chambres; Fleury, 1 chambre et cuisine. Etude Brauen, notaire.

CHAMBRES

Jolie chambre confortable. — Coq-d'Inde 24, 2me, face.

Jolie chambre indépendante, pour personne rangée. c.o.

Demander l'adresse du No 718 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambre indépendante. Faubourg de l'Hôpital 40, 1er.

Jolie chambre meublée. Sablons 16, 2me.

Chambre au midi, Pension Zoller. Faubourg de l'Hôpital No 66, 2me, à droite.

Pour messieurs, pension et chambres, en plein soleil ; vue Place Purry.

Demander l'adresse du No 714 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle chambre meublée indépendante, à monsieur sérieux. Concert 4, 3me, à droite. c.o.

Très belle chambre au soleil, chauffage central, pension soignée. Maladière 3. c.o.

Jolie petite chambre à louer. Terreaux 5, 2me. c.o.

Belle chambre, chauffage central, avec bonne pension bourgeoise. — S'adresser Seyon 21, 2me. — Place encore pour quelques pensionnaires. c.o.

Grande chambre meublée, chauffage central, électricité, pour dame ou demoiselle. Haut de la ville.

Demander l'adresse du No 695 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour le 15 février, belle chambre au soleil, avec pension. — Boine 12, 2me.

Jolie chambre meublée à louer à monsieur rangé. Rue Louis Favre 8, 2me, à droite.

Chambre meublée, vue rue du Seyon, entrée rue Moulins 38, 1er, à droite.

Chambre meublée, au soleil. Parcs 37, 2me.

Belle chambre indépendante, au soleil. Fbg Hôpital 42, 3me.

Jolie chambre meublée, pour monsieur, chauffage central. Côte 23, 1er. c.o.

Belle chambre meublée, soleil, pour monsieur rangé. Louis Favre 17, 2me, à droite. c.o.

Chambre meublée, électricité, 25 fr. Seyon 9 a, 3me. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer pour St-Jean prochain, au centre des affaires, de beaux locaux neufs, à l'usage de bureaux, cabinets de médecin ou de dentiste, etc. Ces locaux pourront être loués séparément ou divisés par groupes de deux, trois, quatre et cinq pièces au gré des preneurs. Etude Petitpierre et Hotz, 12, Rue St-Maurice.

Garage

pour une automobile à louer à particulier. Ecrire sous chiffres A. R. 697 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demandes à louer

On cherche à louer à Hauterive, pour le 1er ou 15 mars,

petite maison

avec dépendances. Faire offres écrites sous A. Z. 713 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demoiselle cherche

chambre meublée

si possible indépendante, dans les quartiers est ou gare de la ville. Ecrire sous P 368 N à Publicitas, Neuchâtel. P 368 N

Ménage sérieux

cherche pour tout de suite ou époque à convenir, logement de trois pièces et dépendances, à Neuchâtel ou banlieue. Adresser les offres à A. L. Case postale 6647. Neuchâtel.

On cherche à louer aux environs de la ville, pour le 24 juin ou époque à convenir, un

appartement

de 4 ou 5 pièces et dépendances. Faire offres écrites sous O. A. 675 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune ménage sans enfants cherche c. o.

appartement

de deux chambres, cuisine et dépendances.

Demander l'adresse du No 672 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Jeune fille de bonne famille, 24 ans, bien au courant de la couture et du raccommodage, cherche place dans bonne maison particulière (Neuchâtel ou environs), comme

femme de chambre

et où elle apprendrait la langue française. Alice Hauser, huit. Fubr, Wädenswil (Zurich).

Jeune fille de St-Gall, 17 ans, cherche place de

volontaire

dans famille pour aider au ménage et magasin ou bureau et pour se perfectionner dans la langue française. S'adresser à E. Früh, Pâtisserie, 21, Spelsergasse, St-Gall. JH 20690 Z

On cherche pour une

JEUNE FILLE

de 16 ans une place dans une bonne famille protestante (de préférence famille de pasteur ou d'instituteur) où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. Adresser les offres à Mme Schule-Corti, Zurzach.

On cherche pour jeune fille de la Suisse allemande, une place de

VOLONTAIRE

dans commerce ou petite famille, afin d'apprendre la langue française. Entrée 1er mai. — Adresser offres à M. Paul Wirth, rue Centrale 104, Granges.

JEUNE FILLE

21 ans, parlant allemand et français, sachant faire la cuisine seule, cherche place. Mlle Martha Marbot c/M. Hans Marbot, im Moos, Champion (Berne).

PLACES

Une famille du canton de Lucerne demande à engager, à partir du 20 février, une jeune

femme de chambre

de confiance, jouissant d'une bonne santé et aimant les enfants. On désire qu'elle sache coudre et repasser. S'adresser à Mme Berger-Bourquin, Saars 30, Tél. No 14.76 ou à Mme Jules Berger, boucherie, rue de l'Hôpital 15, Tél. No 2.

On demande

une jeune fille consciencieuse et propre, pour ménage soigné de quatre personnes. Maison de commerce. Famille protestante. F. Biedermann-Gräppi, Derendingen (Soleure).

Jeune fille

sachant cuire, est demandée pour un ménage de trois personnes. Bonnes références exigées. S'adresser au Magasin Morthier.

On demande dans bon restaurant une

bonne fille

pour servir au café et aider au ménage. Bons gages. Adresse : Monnerat-Girardin, Café du Jura, Saignelégier (Franches Montagnes).

EMPLOIS DIVERS

Jeune fille, au courant du service, cherche place dans bon

café ou restaurant

où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. S'adresser à Martha Furrer, Buffet, St-Imier.

Représentants

visitant les drogueries et épiceries, sont demandés pour placement d'articles de toute première nécessité. Offres avec références sous chiffres 794 L à Orell Füssli-Annonces, Lausanne. J H 45015 L

Domestique-infirmier

célibataire est demandé par l'hôpital de Couvet pour le 15 avril. Adresser offres avec certificats à M. Chopard, président

On cherche tout de suite pour grande exploitation moderne en France

deux garçons

de 20 à 25 ans, travailleurs, connaissant à fond les chevaux et la grande culture. Si possible tracteur. Bons gages. Se présenter personnellement chez Maurice Benguerel, Trois-Rods sur Boudry. — Pressant.

Fabrique d'horlogerie de la ville demande un

bon décotteur

et un bon

remonteur de finissages

pour pièces ancre 10". Travail suivi et bien rétribué. Faire offres à Case postale 142, Neuchâtel.

Gouvernante

Personne honnête et de confiance cherche place chez monsieur seul ou veuf avec enfants. Ecrire à A. M. 715 au bureau de la Feuille d'Avis.

Garde-malades

est demandée tout de suite dans maison de santé. Inutile de faire offres sans références de tout 1er ordre. Ecrire sous L 20799 L Publicitas, Lausanne.

ON CHERCHE

garçon sachant traire et faucher. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. Gages à convenir. Offres personnelles sont à adresser à Ernst Widmer, Lüscherz près Täuffelen.

On demande tout de suite un bon

domestique voiturier

ou pour la campagne. S'adresser à Alf. Ritter, Landeron.

Jeune homme

de 14-15 ans

trouverait place

dans petit train de campagne. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. La préférence sera donnée à un jeune homme de la campagne. Offres à R. Friedrich, Buetigen près Bienne. JH 10050 Y

Jeune garçon trouverait place chez un

paysan

pour aider aux travaux de la campagne. Gages. Offres à Rud. Frank, poste Hessighofen près Soleure.

Jeune Suissesse allemande (20 ans), parlant français, cherche place dans un

MAGASIN

pour se perfectionner, de préférence dans boulangerie-pâtisserie. Offres écrites sous chiffres S. S. 721 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme de 19 ans (ayant de la pratique) cherche place de

MAGASINIER - EMBALLEUR

ou tout autre emploi.

Demander l'adresse du No 712 au bureau de la Feuille d'Avis.

Premier jardinier

31 ans, marié, trois branches à fond, cherche place tout de suite ou à convenir. Bons certificats. — A. Rieder, Cultures fruitières, Prilly (Vaud).

Maison de commerce (représentations) créant une succursale en Suisse française, cherche comme

fondé de pouvoirs et voyageur

jeune homme de 30-35 ans. Traitement initial Fr. 11,000 Association dans la suite pas exclue. Offres à adresser par écrit sous F. P. 680 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille

de 17 ans cherche emploi dans magasin de la ville. — Ecrire sous chiffres M. M. 717 au bureau de la Feuille d'Avis.

Gérante

Personne expérimentée, bonne commerçante, pouvant fournir caution, cherche gérance de magasin. Adresser offres écrites sous E. B. 716 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille de 18 ans, sérieuse et capable, ayant suivi les écoles secondaires et de commerce de Neuchâtel, cherche place dans

bureau ou magasin

de la ville. Adresser offres écrites sous J. V. 691 au bureau de la Feuille d'Avis.

Domestique

sachant traire et faucher est demandé pour le 1er mars, chez Albert Bachmann fils, Boudevilliers.

AVIS DIVERS

Dame distinguée cherche
TRÈS BELLE CHAMBRE
au soleil, avec pension, près du centre. Ecrire avec prix sous Z. Z. 20 poste restante, Neuchâtel.

Personne se recommande pour

lessives

en journées. S'adresser Rosière No 15.

Für junge

Tochter

die in Neuenburg die Handelsschule besucht, wird Aufnahme gesucht in netter Familie oder kleiner Pension, für Ostern. Offerten mit Preis an J. Naef, Ing., Wyttenbachstrasse 6, Bern. J H 66 B

Institutrice expérimentée donne

LEÇONS DE FRANÇAIS

S'adresser, l'après-midi, Fbg du Lac 3, 2me, à droite.

Ne pouvant répondre aux nombreux témoignages de sympathie qui leur sont parvenus, les enfants de

Monsieur
ARNOLD EGGER

tiennent à exprimer leurs sincères remerciements à tous ceux qui les ont soutenus dans leur grand deuil.

Grand Salon de l'Hôtel Terminus

Dimanche 10 février, dès 15 h.

Thé-Dansant

Bon orchestre

Dispensaire de la Ville

Pendant cette année le Dispensaire a distribué 5296 soupes et 949 dîners. Nos sœurs ont fait 4908 visites. Ces chiffres — encore en progrès sur ceux de l'an dernier — parlent d'eux-mêmes : ils disent l'activité bienfaisante du Dispensaire et le dévouement inlassable de nos sœurs dont nous les remercions avec respect et reconnaissance. Une pareille œuvre entraîne naturellement de grandes dépenses. Nous remercions le public qui a bien voulu accueillir notre collecteur et contribuer avec générosité à notre œuvre. Nous avons reçu en outre 745 fr. 50 pour soins donnés par nos sœurs et location d'objets hygiéniques. Nous remercions aussi tous les amis de l'œuvre qui nous ont fait parvenir des dons en argent ou en nature pendant le cours de l'année. Nous avons toujours plus besoin de l'intérêt bienveillant de tous ceux qui veulent nous aider à soulager les malades.

LE COMITÉ :

Mmes Adolphe CLERC, présidente.
» BOY DE LA TOUR, vice-présidente.
» James DU PASQUIER, secrétaire.
» Edmond DU PASQUIER, trésorière.
Mlle Blanche DU PASQUIER.
Mmes Maurice BOREL.
» W. ROTHLISBERGER.
» W. DE COULON.
» Paul DE PURY.
» Ch. LARDY-MAULER.

JEUNES FILLES ET VOLONTAIRES

femmes de chambre, bonnes d'enfants, cuisinières pour maisons particulières, hôtels et pensionnats, ainsi que jeunes gens pour la campagne, magasins et hôtels seront trouvés rapidement par une annonce dans la

ZOFINGER TAGBLATT

à Zofingue, journal quotidien le plus répandu du canton d'Argovie et feuille d'avis de la Suisse centrale. Cet organe offre, grâce à son fort tirage, une publicité des plus efficaces dans le canton d'Argovie et toute la Suisse centrale. — Tirage quotidien 9000 exemplaires.

Banque Cantonale Neuchâteloise

GARANTIE DE L'ÉTAT

Capital de dotation : 40 millions de francs

Nous recevons, jusqu'à nouvel avis, des capitaux sur

Livrets d'épargne

au taux de **4 % l'an.** (Maximum fr. 20.000.-).

LA DIRECTION.

Casino de la Rotonde, Neuchâtel

MATINÉE à 15 h. — **Dimanche 10 février 1924** — SOIRÉE à 20 h. 30

Deux seules représentations données par le **Théâtre Vaudois** de l'étourdissant éclat de rire

PICLETTE

Pièce vaudoise en 3 actes de M. Marius Chamot.

Billets à l'avance au magasin de musique HUG & Cie, à Neuchâtel, et dimanche dès 14 h. à l'entrée de la Rotonde.

Le Comité de l'**Asile temporaire** recommande vivement son

atelier de nettoyage de plumes

duvets, oreillers, traversins.

Travail soigné. Prix modérés.

VITA Compagnie d'Assurances sur la Vie

Capital social : **Fr. 15.000.000**
Capital versé : **Fr. 3.000.000**

Fondée par la „Zurich" Cie générale d'Assurances contre les accidents et la responsabilité civile

Assurances sur la Vie

(combinaisons multiples)

avec et sans participation aux bénéfices

Tarifs avantageux

Agence générale : E. CAMENZIND, Epancheurs 8
Neuchâtel

Madame Edmond BOISSONNAS, les familles BOISSONNAS et SAUVIN, à Genève, remercient tous ceux qui viennent de leur témoigner dans leur grand deuil une sympathie si touchante et affectueuse. Cette sympathie bienfaisante et le secours de Dieu qu'ils ont expérimenté de façon sensible les aident à traverser ces jours d'épreuve douloureuse et soudaine.

Monsieur Jean KELLER, ses enfants et petits-enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie pendant le deuil qui vient de les frapper.

Neuchâtel, 4 février 1924.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.

AVIS MÉDICAUX

Dr Renée WARNERY

vaccine

tous les jours de 2 à 3 heures
Mercredi excepté

Rue du Musée 6

Pour la **fraîcheur juvénile** *et la* **beauté** *du teint, ainsi que contre les taches de rousseur n'employez que le*

SAVON AU LAIT DE LIS

Marque : Deux mineurs
de **BERGMANN & Co., ZURICH**

complété par la **Crème au lait de lis „DADA"**

Le savon au lait de lis : Fr. 1.60 le pain
La crème „DADA" : Fr. 1.20 le tube

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CYRANO DE BERGERAC

PAR 29

Lucien PEMJEAN

— Je vois que j'ai affaire à des prisonniers de marque! dit-il enfin, avec un complaisant sourire.

» Excusez-moi, Messieurs, mais il faut que je procède à une autre formalité, qui s'appelle la fouille.

» Veuillez vider vous-mêmes vos poches sur cette table! »

Entre autres objets que les deux amis déposèrent sur le meuble désigné, se trouvaient deux bourses assez bien garnies.

Cyrano avait, en effet, partagé avec Le Bret, pour le cas où les événements les sépareraient l'un de l'autre, ce qui lui restait de la jolie somme que lui avait donnée sa mère.

Sans se gêner, le greffier préleva deux pistoles, en remit une à chacun des archers et leur dit:

— C'est bien, mes amis!... Je n'ai pas besoin de vous pour le moment.

» J'ai à poser aux prisonniers plusieurs questions qui ne vous regardent pas.

» Retirez-vous dans le couloir et attendez que je vous rappelle. »

Enchantés et se confondant en remerciements, les hommes d'armes s'empressèrent d'obéir.

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Dès qu'ils furent sortis, le greffier, la face épanouie, les yeux brillants de convoitise, reprit :

— Voyons, Messeigneurs, il y a toujours moyen de s'arranger ici pour être mieux traité.

» Après tout, nous ne sommes pas si mauvais diables qu'on veut bien le dire, et nous savons faire la différence entre un gentilhomme et un va-nu-pieds !

» Ainsi, je vois bien que vous n'êtes pas les premiers venus et que vous ne seriez pas fâchés... que vous seriez même reconnaissants... des égards et des attentions qu'on pourrait avoir pour vous. »

Après cet insinuant exorde, le greffier toussota.

— Combien? demanda nettement Cyrano, qui savait, depuis l'éloignement des archers, où voulait en venir l'intègre fonctionnaire.

— Ah! ah! grasseya celui-ci, la mine de plus en plus réjouie, je vois que nous allons nous entendre!

» Vous comprenez à merveille que les services et les bonnes grâces des geôliers, guichetiers, veilleurs, etc., méritent rétribution.

» Il va sans dire que plus on est large avec eux, plus ils prennent soin de vous.

» C'est tout naturel, n'est-ce pas ?

» Voyons, combien à peu près contiennent vos bourses? »

Ce disant, il en versait et étalait avec précaution le contenu devant lui.

— Environ quatre-vingts pistoles! déclara Le Bret.

— Quatre-vingts pistoles! répéta le gros homme galonné, en dévorant des yeux les pièces d'or et d'argent, eh bien!... là... voyons... inscrivons-en vingt.

» Vingt pistoles, hein? c'est suffisant pour votre entretien pendant quelques jours?

» Déclarons-en donc vingt sur le livre d'écrou... et laissez-moi répartir le reste entre vos gardiens.

» Vous pouvez avoir confiance en moi: la distribution sera faite équitablement, et vous n'aurez qu'à vous louer des prévenances dont vous serez l'objet.

» Tenez, pour commencer, je vais vous loger dans la cellule la plus claire, la plus aérée et la plus confortable... On l'appelle la « Gloriette »... Joli nom, hein ?

» Je vous ferai donner des livres, des jeux... et je passerai chaque jour vous donner des nouvelles du dehors.

» Ça vous va, n'est-ce pas ?... C'est entendu?... J'inscris! »

Et sans attendre la réponse, qui d'ailleurs ne pouvait faire de doute, l'austère greffier compta vingt pistoles qu'il déposa dans sa caisse officielle, après les avoir inscrites sur son registre, et fit disparaître le reste dans ses poches.

— Comptez sur moi pour les distribuer au mieux de vos intérêts... Vous verrez, vous verrez... vous n'aurez pas à vous plaindre !

Et, tout guilleret, tout sautillant, il se leva pour appeler les archers.

— Après tout, murmura Le Bret à l'oreille de Cyrano, d'une façon comme d'une autre, nous n'aurions jamais revu la couleur de nos écus... Autant en profiter un peu !

— Parbleu! répondit le poète avec un haussement d'épaules.

Puis, après une pause, il ajouta :

— Et dire que c'est ainsi du haut en bas de l'échelle!... Ah! triste royaume... pauvre pays!...

Quelques instants plus tard, les verrous de la « Gloriette » se fermaient avec fracas sur les deux nouveaux pensionnaires du Grand-Châtelet.

XIX

Cœur de femme

Ce même jour, et à l'heure même où l'on incarcérait les intrépides sauveurs d'Iryse de Valombre, il y avait, dans un coquet pavillon des environs de la Cité, une noble et jolie personne qui était de fort maussade humeur.

C'était Sylviane d'Austrelles, la charmante précieuse rencontrée la veille par Cyrano dans la rue des Fossés-Saint-Jacques.

Remarquable et séduisante femme, s'il en fût, que cette habituée de l'hôtel de Rambouillet, qui était le rendez-vous de tous les beaux esprits de l'époque.

De taille au-dessus de la moyenne, à la fois svelte et bien en chair, elle avait des traits d'une admirable régularité, animés par des yeux pers comme ceux des déesses antiques.

Son visage, d'un ovale un peu allongé et d'un teint de lait imperceptiblement rosé, était auréolé d'une chevelure « d'un blond hardi », comme on disait alors, dans les milieux de bon ton, pour ne pas se servir du mot « roux ».

Disons simplement qu'elle était d'un blond ardent, cuivré... ou mieux encore vieil or, si toutefois ce qualificatif peut s'employer à propos d'une jeune femme de vingt-deux ans au plus.

Sylviane d'Austrelles, qui avait été mariée à un officier de la marine royale, était libre maintenant.

Très délicate et très cultivée, elle n'avait pu se faire aux manières un peu frustes et au langage sans élégance d'un époux habitué à la rude vie de bord.

Le marin, de son côté, ne pouvait se plier aux goûts recherchés, aux exigences raffinées de sa conjointe, qu'il traitait sans façon d'afféteries et de simagrées.

De sorte que, au bout d'un an de ménage, ne parvenant pas à s'entendre, ils firent, d'un commun accord, casser leur union en cour de Rome.

Depuis ce moment, Sylviane vivait seule, cultivant avec passion les lettres et les arts, et fréquentant assidument, sous le pseudonyme de Myrgamène (1), le fameux salon bleu de la « divine Cléomire » (2).

C'est là qu'elle avait fait la connaissance de Cyrano de Bergerac, qu'elle avait aussi rencontré quelquefois chez Ninon de Lenclos.

Le jeune poète avait fait sur elle une impression profonde.

Son esprit pétillant, audacieux et frondeur l'avait charmée, enthousiasmée.

Et bien qu'elle fît profession, comme toute vraie précieuse, de jouer avec le « sentiment d'amour » et de l'inspirer sans le partager ni le satisfaire, elle s'était peu à peu laissé prendre à ses propres filets de badinage et de coquetterie.

Donc, la belle Myrgamène était ce jour-là de fort méchante humeur.

Cyrano n'était pas venu, la veille au soir, chez Ninon, et elle ne l'avait pas vu davantage à son lever.

Avait-il oublié, l'ingrat, la promesse qu'il lui avait faite ?

Ou bien lui était-il arrivé quelque fâcheuse aventure ?

Car il lui avait annoncé qu'il devait se rencontrer de nouveau avec de Bruynes.

— Cette rencontre doit avoir eu lieu, songeait-elle avec une vive inquiétude, autrement il ne m'aurait pas manqué de parole.

(1) Les précieuses avaient toutes un nom de guerre assez singulièrement choisi. Citons au hasard, comme exemples, Périxaphie, Barthénoïde, Urimédonte, Mégaliphinte, Casandace, Félixérie, etc...

(2) Nom de guerre de la marquise de Rambouillet.

„Madef" Déposée

La plus élégante des casquettes

tissu velours de laine, très à la mode

J. CASAMAYOR

Tout pour tous les sports

NEUCHATEL 2, Grand'Rue, 2 — **CHAUX-DE-FONDS** 9, Rue Léopold Robert, 9

Combustible idéal

pour chauffage, potager et pour boulangeries est

La tourbe malaxée de Combe-Varin

Bois sec de sapin et de foyard - Bourrin de tourbe

Livrés à domicile par toutes quantités

Commandes sont prises par: 1. Tourbières de Combe-Varin, PONTS-DE-MARTELS 2. Les magasins PETITPIERRE 3. M. PERRIN, Café des Saars, NEUCHATEL. Téléphone 4.11

A LA MÉNAGÈRE, Place Purry 2

TIRE-BOUCHONS depuis -.30

Timbres escompte N. & J. 5%

Voitures d'occasion

A vendre au **GARAGE GUTTMANN & GACON, à La Chaux-de-Fonds,** les voitures d'occasion suivantes :

2 voitures „Dodge" . . . . Fr. 5,000.-
1 » „Berliet" . . . . » 4,000.-
1 » „Peugeot" 15 HP sport » 10,000.-

Ces voitures ont été revisées et sont en parfait état de marche

Un bon café

est toujours mauvais pour le système nerveux surtout pour le cœur, exception faite du café HAG qui ne cause aucun trouble parce qu'il est décaféiné. Dr. méd. B.

EXPOSITION D'UN

SALON LOUIS XIII

GUSTAVE LAVANCHY

ATELIERS RÉUNIS
ORANGERIE 4
TÉLÉPHONE 630

LA MAISON SE CHARGE DE TOUT RECOUVRAGE ET REGARNISSAGE DE MEUBLES, RIDEAUX, TENTURES, ETC.

JH 30601 D

Vendredi **AU PALACE** Vendredi

Le film dont parle le monde entier

LE CARROUSEL

La plus prodigieuse fantaisie de tous les temps... Un tourbillon insensé de vie, de luxe et d'amour...

L'action se passe à Vienne avant 1914

VIENNE !... la plus gaie, la plus riche en couleurs des villes du monde. VIENNE !... et son Palais impérial étincelant et fabuleux. — VIENNE !... sa vie de nuit au Prater et son luxe inouï. — VIENNE !... au sommet de son incomparable magnificence. — VIENNE !... et ses types si spéciaux, depuis le simple joueur d'orgue jusqu'à l'Empereur François-Joseph. — VIENNE !... et ses aventures amoureuses, ses bacchanales, ses orgies.

LE CARROUSEL

C'est la splendeur d'une époque qui a succombé

N. B. Ce film a été acheté par le Gouvernement autrichien pour les archives de l'Etat.

Collection G. W. Brooke

Gravures anciennes et modernes
en couleurs et en noir

Miniatures sur parchemin
(XIIe au XVe siècle)

EXPOSITION : Schweizerhof, Berne, le samedi 9 février, de 10-12 h. et 2-6 h.

VENTE AUX ENCHÈRES A ZURICH
les 14 et 15 février

Pour catalogues et renseignements, s'adresser à :
C. A. MINCIEUX, Grand'Rue 11, GENÈVE
ou à **W. S. KUNDIG,** Place du Lac 1.

CLERMONT & E. FOUET, GENÈVE

SAVOIE-PETITPIERRE
NEUCHATEL

Sous-vêtements, Lainages
Grand choix

Scierie et Fabrique de Caisses
Léon Marienet **Serrières**

Sciages et dédoublages jusqu'à 3 m/m. — Caisses et caissettes d'emballage de tous genres, à vendre, ébène, pallissandre et acajou. — Prix modérés.

Mesdames!
Achetez votre toile
et vos broderies
Chez Mlle Wuthier Seyon 26 1er étage
PRIX TRÈS MODÉRÉS

COMMERCE

A remettre pour cause de santé, magasin de soldes et occasions, situé au centre de la ville, avec logement. Affaire de rapport. Demander l'adresse du No 689 au bureau de la Feuille d'Avis.

De Californie :
Abricots évaporés —
à fr. 1.80 et fr. 2.— la livre
Pêches évaporées —
fr. 1.35 la livre
Pommes évaporées —
en rondelles
fr. 1.15 la livre
— ZIMMERMANN S. A.

Aux Trois Chevrons

Réparations de bijoux, orfèvrerie, de pendules et montres simples et compliquées

TRAVAIL GARANTI

G. MATTHEY-LOUP & Cie
Sous l'Hôtel du Lac - Téléphone 313

Maroquinerie artistique
faite à la main
5 % timbres escompte
ABAT-JOUR
tous genres, sur commande
Lanfranchi & Cie
Seyon 5, Neuchâtel

Eau-de-vie de prunes
à 2 fr. le litre
EAU-DE-VIE DE LIE
à 2 fr. le litre
EAU-DE-VIE DE POMMES ET POIRES
Envois depuis 5 litres contre remboursement.
Jean SCHWARZ & Co
Distillerie Aarau

Epiceries Ch. Petitpierre

Huile d'arachides rufisque extra
le litre **1 fr. 75 net**

Malgré la hausse
en fabrique, nous vendons encore
à bas prix
nos TISSUS garantis pure laine
Serge, larg. 130 cm., à 5 fr.
Gabardine, Tricotine
Marocain, Popeline, etc.

Il nous reste quelques beaux
MANTEAUX DE DAMES
que nous cédons à prix exceptionnels
AGENCE TEXTILIS
Lehmann & Co
NEUCHATEL - 1, St-Honoré, 1er étage

APPEL

Sous les auspices de la Société des Officiers de Neuchâtel, **deux grandes journées de vente,** *suivies d'une* **soirée payante,** *auront lieu en faveur de*

IN MEMORIAM

Institution patriotique dont le but est de venir en aide aux veuves et orphelins de soldats morts sous les armes pendant les mobilisations de guerre et pendant la période de grippe de 1918.

Ces deux journées de vente auront lieu les **26 et 27 mars,** *la soirée payante le* **28 mars,** *à la Rotonde.*

Les Comités ci-dessous adressent un vibrant appel à toute la population.

Ils espèrent que la générosité neuchâteloise trouvera une fois de plus l'occasion de se manifester. Il s'agit aujourd'hui d'une œuvre suisse, d'une belle et grande œuvre patriotique, qui souffre de la crise financière actuelle.

Chacun, dans la mesure de ses moyens, voudra contribuer à la réussite de cette entreprise.

COMITÉ D'HONNEUR

Monsieur le Colonel Bourquin.
Monsieur le Colonel Bonhôte.
Monsieur le Conseiller d'Etat Clottu, chargé du Département militaire.

COMITÉ DIRECTEUR

Présidente : Mme W. Röthlisberger-de Reynier.
1er vice-président : M. le lt.-col. Kormann, président de la Société des officiers.
2me vice-président : M. Ernest Kaeser, négociant, Neuchâtel.
Caissière : Mme Matthey-Maret, Neuchâtel.
Secrétaire : Mme Jacques Petitpierre.
Secrétaire adjoint : M. le 1er lt. de carabiniers André Richter, Neuchâtel.

GRAND COMITÉ

Mmes Edouard Bauer, Rue du Môle 5.
Béguelin Auguste, juge cantonal, rue de la Côte.
Billeter Hans, Cité de l'Ouest 5.
Billeter Léo, Dr Avenue du Peyrou.
Borel Emmanuel, Bassin 4.
de Bosset Henry, Pommier 12.
Bovet Henri, Areuse.
Boy de la Tour, Pommier 7.
Bützberger Alfred, Cité de l'Ouest 1.
Carbonnier Louis, Faubourg de l'Hôpital 22.
Clerc Henri, Avenue de la Gare 17.
Delachaux Arthur, Poudrières 43.
Dubied Pierre, Trois-Portes 1.
Dubois Arthur, Fbg du Château 9.
Dubois Ernest, Evole 23.
DuPasquier Claude, Boudry.
DuPasquier Eric, Saint-Nicolas 5.
Etter Adrien, Môle 4.
Guinand Charles, Plan.
Haefliger Hermann, Avenue de la Gare 8.
Haldimann George, Môle 4.
Mmes Hool Robert, Colombier.
Langel Edmond, Rue du Seyon.
Légeret-Kaeser, Bassin 8 a.
Legler Robert, Parcs 2.
de Marval Carl, Monruz.
Moschard Auguste, Beauregard 33.
de Meuron Charles, Clos-Brochet.
de Montmollin Marcel, Place des Halles.
Perrin Charles, Faubourg du Lac 11.
Petitpierre Laurent, Dr.
de Pourtalès Albert, Faubourg de l'Hôpital 41.
de Pury Robert, Clos-Brochet 2.
Ramseyer Emmanuel, Ecluse 36.
Robert Paul, Faubourg de l'Hôpital 37.
Röthlisberger Edmond, Promenade-Noire 5.
Röthlisberger Gustave, Musée 3.
Roulet-Elskes Auguste, Faubourg de l'Hôpital 22.
Sandoz Hermann, Peseux.
Schmid-Neukomm, Rodolphe, Port-Roulant 19.
Sjöstedt Philippe, Côte 81.
Sunier Edmond, Colombier.
Terrisse, pasteur, Rochefort.
Vittoz Fritz, Bel-Air 23.

Major Hans Billeter, président de la Société cantonale des officiers.
Capitaine Alf.-C. Matthey, Médecin.
Capitaine Perret.
Capitaine d'artillerie Edmond Röthlisberger.
Capitaine Weber, Bel-Air.
Capitaine Wildhaber, Bel-Air.
1er lt. de carabiniers Jacques Béguin, Mail 14.
1er lt. Sydney de Coulon, Fontainemelon.
1er lt. Edmond Langel, Rue du Seyon.
Adj. sous-off. Paul Montandon, Colombier.
Serg.-maj. Juvet, président de la Sté des Sous-off.
MM. Edmond Bourquin, Poudrières 37.
Auguste Haag, Parcs 62.
Bernard Perrelet, professeur.

REUTTER & DUBOIS

livrent toujours rapidement les meilleurs

COMBUSTIBLES

TAPIS D'ORIENT

Beau choix, toutes grandeurs et qualités : BAS PRIX
Voir les étalages
PAUL KUCHLE, AMEUBLEMENTS
Faub. du Lac, NEUCHATEL

10 % sur Guêtres de ville

en drap noir et gris-vert, pour messieurs, à fr. 6 60

MAGASIN PÉTREMAND, MOULINS Neuchâtel

Prière de découper — Ne paraît qu'une fois !
Expéditions franco pour presque tout !

SEMENCES !

en sachets avec toutes les instructions pour la culture, livrées par une grande maison suisse de premier ordre.

Ce que m'écrit un instituteur d'horticulture au service de l'Etat :

... Je vous fais savoir que les semences livrées par vous l'année passée pour le Cours de culture de légumes à D... n'ont rien laissé à désirer en ce qui concerne non seulement la qualité germinative, mais aussi la pureté des variétés.

Strickhof, Zurich — H. Hochstrasser.

Semences de la meilleure qualité, fraîches et aptes à germer. Chaque acheteur reçoit un cadeau de valeur. Pour simplifier, tout envoi se fait contre remboursement. Il suffit d'indiquer le No de la semence choisie et l'adresse exacte.

Tous les maraîchers apprécient particulièrement le chou-fleur « Nain d'Erfurt », comme étant le plus renommé, et pourtant sa semence ne coûte chez nous que

20 c. comme toutes les autres **semences de légumes** en fortes portions.

No 24, chou-fleur géant, tardif ; No 26, petit chou blanc, printanier ; No 28, chou-fleur géant de Magdeburg ; No 1, chou-fleur géant de Brunschwig ; No 23, chou-fleur d'York ; No 29, chou rouge foncé, de première qualité ; No 30, Wirz printanier ; No 31, Wirz tardif ; Vertus ; No 41 a, Wirz tête de fer ; No 12 chou marcelin ; No 104, chou de Bruxelles ; No 16, frisé, d'hiver ; No 10, chou-rave, meilleure qualité, jaune et fondant ; No 57, carotte, petite, printanière ; No 56, carotte, mi-longue, Nantaise ; No 55, carotte, longue, rouge, première qualité ; No 58, carotte longue, du Palatinat, jaune ; No 4, colrave printanier, petit, blanc ; No 5, colrave blanc ; No 34, colrave géant, blanc, tardif ; No 35, colrave bleu, tardif ; No 37, salade pommée « Roi de Mai » ; No 19, « Trotzkopf » brune ; No 20, salade jaune ; No 147, salade tête de fer, jaune ; No 38, salade à effeuiller ; No 41, Romaine ; No 42, cresson de jardin ; No 98, « Majoran » ; No 18, doucette ; No 47, poireau d'été ; No 49, poireau d'hiver ; No 7, radis rouge ; No 50, radis « Glaçon » ; No 52, raifort de mai ; No 53, radis bavarois, blanc ; No 54, raifort d'hiver ; No 45, céleri géant, de Prague ; No 60, carottes rouges et noires et à salade ; No 62, concombre grimpant ; No 64, concombre rampant ; No 65, cornichon ; No 21, épinard vert foncé ; No 22, épinard « Gaudry » géant ; No 147 a, épinard d'été (Neuseel.) ; No 146, betterave, 1 kg. pour 3 fr. 20 ; No 87, courge ; No 102, persil ; No 139, rave d'automne ; No 109, oignon géant, jaune, de Zittau ; No 110, idem rouge ; No 118, chicorée à salade ; No 178, racine de chicorée à café ; No 33, chou beurré ; No 14, endives d'hiver ; No 101, bettes Mangold, première qualité, jaunes ; No 107, tomate. Pour d'autres variétés, consulter notre catalogue richement illustré, haricots et pois de toutes espèces, à 40 c., petits oignons à planter, 2 fr. 50 le kg.

Graines de fleurs Chaque assortiment (sans autre mention) de 20 à 30 c. seulement (accompagné d'une méthode de culture). No 202, aster, nain ; No 209, aster « plume d'autruche » ; No 205, aster chrysanthème ; No 218, balsamine ; No 249, œillet barbu ; No 254, œillet de Chine ; No 256, œillet marguerite ; No 266, œillet noble à floraison perpétuelle (75 c.) ; No 270, giroflée jaune (40 c.) ; No 242, œillet rouge ; No 377, réséda ; No 401, volubilis ; No 830, bluet ; No 900, pensées, toutes variétés mélangées ; No 378, plante grimpante pour balcons ; No 281, fleur de la passion, bleue ; No 281 a, idem, blanche ; No 230, gazon japonais (60 c.) ; No 224, edelweiss de Sibérie (75 c.); No 224 a, edelweiss des Alpes (60 c.) ; No 225, sensitive ; No 232, Merveille des fleurs ! appelée « Rose des Dames » ou « Rose baiser », petit cornet 50 c., grand cornet 1 fr. ; No 284, Buisson ardent; No 294, Nigella.

Rose merveilleuse (Calystegia) la plus belle de toutes les plantes grimpantes ; atteint 4 à 6 m. de hauteur, floraison constante et résiste aux rigueurs de l'hiver. Boutures 30 c. la pièce, 12 pièces 3 fr., avec méthode de culture.

Grande réduction de prix sur les Bégonias à bulbes 10 pièces au prix de 6-7. Espèces magnifiques, gros bulbes avec tourbe, toutes variétés, 6 à 7 couleurs. No 142, variété géante, 1 pièce 30 c. ; 10 pièces 2 fr. 50 ; No 151, variété compacte ; No 153, variété frisée, 1 pièce 35 c., 10 pièces 3 fr. ; No 153 a, variété à barbe (nouveauté splendide), 40 c., 10 pièces 3 fr. 50.

(*Dernière nouveauté*) : *Bouton de rose merveille, genre Bertigny, marbré, zébré, 55 c. et 65 c.* Oignons géants, triés spécialement (5 à 6 cm. de diamètre) de 10 c. plus chers la pièce.

En outre, vous trouverez plus d'une centaine de nouveautés en oignons à fleurs, graines de fleurs et de légumes dans mon catalogue, qui sera joint à chaque envoi gratuitement, ou qui est envoyé sur demande.

A. Küderli, march.-grainier, Dübendorf 150

VUARRAZ & Co

Pour le printemps nous recevons

journellement des

Costumes, Robes et Blouses

Derniers genres de Paris

Pour avoir du linge bien propre ?
Un peu de travail,
Beaucoup de soleil... Et du
Savon Steinfels
Ça suffit !
FRÉDÉRIC STEINFELS
ZURICH

BERGER & Co

Vente de Blanc

du 14 janvier au 16 février

10 % au comptant Maison de 1er ordre

HERNIEUX Bandage Ginder, Bâle depuis fr. 16.-

est renommé par sa simplicité et sa sûreté comme un des meilleurs parmi tous les systèmes ; sans ressort, sans sous-cuisses blessant. Bas de varices. Ceintures contenant descentes et éventrations. Garantie écrite ! Renseignements et essai gratuits à :

LE LOCLE, le 8 février, de 8-11 ½ h., Hôtel Croix-d'Or.
CHAUX-DE-FDS, 8 fév., de 1 ½-6 h., Hôtel Croix-d'Or.
COUVET, le 9 février, de 9-11 h., Hôtel Central.
NEUCHATEL, le 9 février, de 2-5 h., Hôtel Suisse.

Véritable Remède de la Famille
LES
PASTILLES VALDA
sont indispensables
à l'ENFANT qui part pour l'école, au VIEILLARD qui sort prendre l'air, aux GRANDES PERSONNES qui se rendent à leurs occupations
pour PRÉSERVER
LEURS ORGANES RESPIRATOIRES
ou pour SOIGNER
les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.,
MAIS IL FAUT AVOIR BIEN SOIN DE
n'employer que
Les Pastilles VALDA véritables
vendues seulement en BOITES de 1.75
portant le nom
VALDA

Laiterie-Crèmerie Steffen
Rue St-Maurice
Pour les amateurs de
Brie français
nous venons de recevoir une qualité supérieure, goût exquis
Poulets de Bresse
toujours marchandise fraîche et belle

BLANC KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL
10% Escompte au comptant 10%
Chemises percale, 2 cols et manchettes souples, dep. 11.--
Chemises „RESISTO", garanties grand teint, vente exclusive 19.50
Chemises blanches, devant piqué . . dep. 12.50
Tous les genres de faux-cols . . . dep. 1.10
Nous vendons bon et bon marché

Primeurs
Commerce de 1er ordre est à remettre à Lausanne, sur passage unique. Chiffres d'affaires prouvés. Recettes journalières fr. 350.— assurées à preneur sérieux. Le preneur sera mis au courant. — Fr. 32,000 pour traiter. — L. Rouge, régisseur, 15, rue du Midi, Lausanne.

DÉLICIEUX Mélange anglais

GROS:
E. STEINMANN & FILS
72, Rue de Lyon, Genève

N'oubliez pas que de s'abstenir de visiter la
Grande Vente après inventaire
de la Maison J. KURTH
est comparable à une perte d'argent

Richelieu pour fillettes . . .			9.80
Bottines pr fillettes, 27/35, brun,			12.80
Caoutchoucs pour dames,			1.90
Souliers pour enfants,	3.80	4.80	6.80
Sandales . 30/35	5.80	36/42	6.90
Pantoufles			1.25
12 cartes protège-semelles			-.90
Embouchoirs			1.50
Souliers bains de mer, 27/35,			2.90

Chaussures J. KURTH
Neuchâtel Place de l'Hôtel de Ville Neuchâtel

Sarcelles
de fr. 3.50 à fr. 4.50 p.
Poulets de Bresse
Poules à bouillir
Dindes
Canards - Pigeons
Saumon au détail
à fr. 2.75 la livre
Palées - Bondelles
Brochets - Lottes
Soles d'Ostende
Cabillauds - Colins
Morue au sel
Filets de morue
Filets de harengs
80 c. la boîte
Rollmops - Sprotten
Harengs { fumés 20 c. / salés 15 c.
Brie - Camemberts
et Roquefort français
Oeufs - Yoghourt
Saucissons de foie gras
Au Magasin de Comestibles
Seinet Fils
8-8, rue des Epancheurs
Téléphone 71

La Brasserie Muller
NEUCHATEL
recommande aux amateurs ses bières **Brune et Blonde**
Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles
TÉLÉPHONE 127

Quand il fait froid
L'emploi journalier de l'inimitable
CRÈME SIMON
protège contre les Crevasses, Gerçures, Engelures.

Librairie Centrale
Société anonyme
Rue des Epancheurs
NEUCHATEL

Anet, Feuilles persanes	3.—
Guérin, Premiers et derniers vers . . .	2.80
Kouprine, Le caniche blanc et autres contes	3.—
Lafond, L'Amérique du sud (Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie, Chili) . . .	3.20
Morand, Lewis et Irène	2.70
Paillard, Les grands marchés financiers (Paris, Londres, Berlin, New-York) . .	1.50
La première traversée du Sahara en automobile (Raid Citroën)	4.—
Richet, L'œuvre de Pasteur	6.40
Rostand, Jean, Les deux angoisses . .	2.70
Vaudoyer, Peau d'Ange	2.80
Von Unruh, Verdun	4.—

Je trône
comme racine de chicorée, car c'est par moi que l'on obtient — par un nouveau procédé de fabrication — le meilleur des succédanés de café,
l'AROME
celui que toutes les ménagères expérimentées préfèrent à cause de son goût agréable et fin. Plus fort que toute autre chicorée, il donne un meilleur rendement tout en étant bon marché. On l'apprécie dans toute la Suisse, car il se conserve dans sa qualité première. Le grand écoulement qu'il a, du reste, le fait constamment renouveler frais. Il n'altère nullement, comme certains produits, le parfum et le goût exquis du café qu'il relève, au contraire. En outre, il possède la particularité de toujours rester friable. L'AROME occupe incontestablement la première place comme succédané de café.
Seule fabrique: Helvetia, Langenthal.

Du jeudi 31 janvier au jeudi 14 février
10%
sur tous les articles blancs
Toiles écrues et blanchies, à —.60 —.80 —.95 1.10 1.15, etc.
Toiles mi-fil écrues et blanchies, toutes largeurs.
Toiles pour draps, coton, fil, mi-fil, en 170, 180, 200, 220 cm.
Linges de coton, fil et mi-fil, au mètre, à -.55, -.65, .70, -.80, 1.10, 1.35, etc.
Linges éponge, de toilettes, lavettes, etc.
Indiennes enfourrages, bazins, damassés.
Articles de lingerie, sous-vêtements, etc.
Magasins
GUSTAVE PARIS S. A.
Coq d'Inde 10 — Téléph. 119

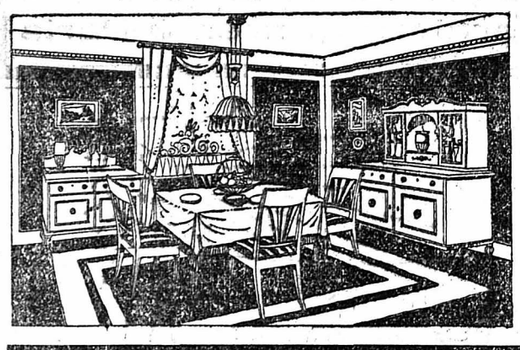
La Fabrique de Meubles BACHMANN & Cie TRAVERS
crée constamment de nouveaux modèles qu'elle vend aux grands magasins de meubles dans la Suisse entière.
En conséquence les fiancés de la région ont tout intérêt à visiter nos magasins et à demander nos catalogues.

» Je le connais... Insouciant, léger, capricieux tant qu'on voudra!... mais scrupuleusement correct avec une femme... surtout avec moi!

» Aussi faut-il qu'il lui soit arrivé malheur! Ce de Bruynes est si redoutable... C'est une folie de s'attaquer à lui!

» Mais comment savoir?... où demander des nouvelles?... Je ne sais pas où il demeure et j'ignore les endroits qu'il fréquente! »

Un soupir s'exhala des lèvres de la jeune femme, qui chercha à détourner le cours de ses préoccupations.

Elle prit un livre et essaya de lire.

Mais, après quelques instants d'inutile attention, elle le referma et le posa sur la table.

De même fit-elle avec un travail de broderie, qu'elle abandonna au bout de quelques minutes de vains efforts pour s'y intéresser.

Alors, elle se leva et lentement fit le tour de son boudoir, la pensée au loin, et rangeant d'un doigt distrait les bibelots et les fleurs qui l'encombraient.

— Pourtant, si ce n'était pas ce que je crains? se disait-elle douloureusement tourmentée, si c'était simple indifférence de sa part?

» Mais non... ce n'est pas possible!... J'ai bien remarqué qu'il avait plus d'égards et d'attention pour moi que pour les autres femmes.

» J'ai bien vu qu'il trouvait plus d'agrément, plus de charme à ma société qu'à toute autre.

» Hier encore, je lisais dans son regard, je sentais au son de sa voix tout le regret qu'il éprouvait d'être obligé de me quitter.

» Non, ce n'est pas l'indifférence qui l'a empêché de me tenir parole.

» Il est blessé, tué peut-être!... oh!... »

A cette pensée, Sylviane pâlit, chancela.

Un bon moment, elle resta immobile, les yeux fixes, appuyée à la cheminée.

Le jeune poète avait fait sur elle une impression profonde.

Puis ses doutes reprirent le dessus... et, nerveuse, agitée, ne tenant pas en place, elle parcourut fiévreusement plusieurs pièces de l'habitation et finit par se laisser choir sur un pouf, dans sa chambre, la tête entre ses mains sur le bord de son lit.

Longtemps elle resta là, en proie aux plus cruelles angoisses de l'imagination et du cœur.

Quand elle se redressa, elle se frotta les yeux, éblouie par la lumière.

Alors son regard tomba sur un coffret placé près d'elle, sur un guéridon.

Un sourire mélancolique effleura ses lèvres.

Elle étendit la main, ouvrit la boîte et en retira une feuille de vélin, pliée en quatre.

C'était une lettre, d'une écriture large et déliée, et signée « Savinien de Cyrano » (1).

Ce morceau de littérature galante, écrit dans le style métaphorique et maniéré de l'époque, avait eu un succès fou à l'hôtel de Rambouillet et dans tous les milieux intellectuels.

(1) Cette épître figure dans les œuvres complètes de Cyrano de Bergerac, sous ce titre : « Pour une Dame rousse ».

Et Sylviane, qui l'avait inspiré et à qui il était adressé, en était justement fière.

Peut-être n'avait-il pas peu contribué à développer en son cœur les sentiments qu'y avait fait naître Cyrano.

Elle déplia la lettre et, pour la millième fois peut-être, elle la parcourut, s'arrêtant avec une visible complaisance aux passages les mieux tournés ou qui la flattaient le plus.

Après une pointe acérée contre les gens « stupides » qui ne comprennent pas la « sublimité » de la couleur rousse, l'auteur s'exprimait ainsi :

« Une belle tête, sous une perruque rousse, » n'est autre chose que le Soleil au milieu de » ses rayons ; ou le Soleil lui-même n'est autre » chose qu'un grand œil sous la perruque d'une » rousse. »

Et plus loin :

« Ne voyons-nous pas que toutes choses en la » nature sont plus ou moins nobles, selon qu'el- » les sont plus ou moins rousses? Entre les élé- » ments, celui qui contient le plus d'essence et » le moins de matière, c'est le feu, à cause de » sa rousse couleur; l'or a reçu, de la beauté de » sa teinture, la gloire de régner sur les mé- » taux; et, de tous les astres, le soleil n'est le » plus considérable que parce qu'il est le plus » roux. »

Et encore :

« Apollon, Vénus et l'Amour, les plus belles » divinités du Panthéon, sont rousses ou cra- » moisi. »

Cyrano terminait cet emphatique éloge du roux par ces lignes de fine galanterie :

« Pour moi, tout ce que je souhaite, ô ma belle » Myrgamène, est qu'à force de promener ma » liberté dedans ces petits labyrinthes d'or qui » vous servent de cheveux, je l'y perde bien- » tôt; et tout ce que j'espère, c'est de ne jamais » la recouvrer, quand je l'aurai perdue. Vou- » driez-vous bien me promettre que ma vie ne » sera point plus longue que ma servitude? et » que vous ne serez point fâchée que je me » dise jusqu'à la mort,

» Madame,

» Votre je ne sais quoi ?

» Savinien de CYRANO. »

De nos jours, on trouverait qu'un pareil compliment est un peu... tiré par les cheveux.

Mais, au commencement du dix-septième siècle, cette tournure de pensée et ce genre de style étaient fort à la mode et en honneur.

Et cette épître, qui était tenue pour un petit chef-d'œuvre, avait solidement établi, dans tous les salons littéraires, la réputation de « bel esprit » de son auteur.

Naturellement, Sylviane n'était pas la dernière à la porter aux nues, et la nouvelle lecture qu'elle venait d'en faire, dans l'état d'âme où elle se trouvait, était loin d'en avoir diminué la valeur à ses yeux.

— Pour exprimer de pareils sentiments, se dit-elle en replaçant la lettre dans le coffret, il faut les éprouver.

» Assurément, je ne suis pas indifférente à Savinien.

» Alors, pourquoi n'est-il pas venu ? »

La conclusion s'imposait d'elle-même :

— C'est qu'il s'est battu avec de Bruynes et qu'il a reçu un coup d'épée... peut-être mortel!

D'un bond, elle se dressa.

Elle voulait sortir.

Pour quoi faire ?

Pour s'informer... pour savoir.

Mais où irait-elle?... de quel côté dirigerait-elle ses pas ?

Elle l'ignorait... mais elle ferait tant et si bien qu'elle finirait par trouver quelqu'un qui la renseignerait.

(A suivre.)

LETTRE DE POLOGNE

(De notre corresp.)

Un pays qui va vite

POZNAN, 1er. — La Pologne est un pays qui va vite : l'ordre est arrivé, ce mois, de Varsovie, d'avancer l'heure de huit minutes, pour des motifs inaccessibles au vulgaire comme vous et moi. Monsieur Lebureau a ses raisons que la raison ignore et du reste la plupart des gens n'ont rien remarqué. Il y a encore d'autres domaines où la Pologne va vite. D'abord, hélas! le renchérissement de la vie. J'ai payé, en octobre, un manteau d'hiver 25 millions ; il porte, comme d'habitude, quelques boutons, or, on me dit que si je perdais un seul de ces boutons, il m'en coûterait un million pour le remplacer. Du jour au lendemain, un port de lettre a passé en service externe, de 50,000 à 600,000 marks, certains hôtels ont quintuplé leurs prix ce mois, etc., tout se tient.

Mesures pour l'assainissement financier

C'est que le gouvernement est devenu énergique en matière d'argent. Au 1er janvier, en guise d'étrennes, 46 pour cent des fonctionnaires étaient mis à pied. Pour n'avoir pas payé en temps et lieu leurs impôts, il paraît que de grands propriétaires fonciers sont obligés de vendre une partie de leurs biens afin de s'acquitter de leurs surtaxes et amendes. Tous les professeurs qui ont des brevets en langue non polonaise ne reçoivent plus le supplément de traitement attaché aux diplômes supérieurs, tant que le gouvernement central n'aura pas procédé à une nouvelle vérification de leurs titres, et comme il y gagne, il fait durer le plaisir des mois entiers. La mesure serait motivée par le fait qu'on aurait découvert, en Galicie, des professeurs venus de Russie s'attribuant des titres suisses auxquels ils n'ont pas droit. On lève un impôt sur le luxe et sous les peines les plus sévères, il faut déclarer jusqu'à une vieille montre d'argent. Les poivrots vont payer de si formidables amendes qu'on dira bientôt sobre comme un Polonais, etc.

Dans des conditions pareilles, personne ne s'étonnera qu'il y ait beaucoup de malheureux. J'ai lu un appel de deux des écoles primaires de Poznan, demandant du secours aux philanthropes : 400 de leurs élèves viennent en classe sans avoir jamais déjeûné ; 200 ne dînent jamais. De quoi vivent ces malheureux ? vol ? mendicité ? Et quelle proportion forment-ils de la population scolaire ? — L'Ecole des beaux-arts de Varsovie a renvoyé ses étudiants pour 15 jours faute de charbon et d'argent pour en acheter. Un journal raconte que, je ne sais où, un juge n'a pu se rendre à l'audience, faute de souliers, son unique paire étant chez le cordonnier. — Le prix des transports par chemin de fer, augmenté dans la même proportion que celui des postes empêche beaucoup d'exportations, d'où grand malaise dans certains cercles commerçants.

Avec tout cela, touchons-nous bientôt à la crise suprême d'où nous sortirons peut-être guéris ? Personne ne peut le dire. En attendant la nouvelle monnaie et la nouvelle banque d'émission, les députés, plus heureux que les fonctionnaires dont je parlais plus haut, ont reçu pour leurs étrennes, chacun une nouvelle pièce de cinq centimes polonaise, en métal, qu'ils ont du reste payée 300,000 marks — je dis cinq centimes parce que le lecteur ne se retrouverait pas dans toutes nos monnaies de compte. — Mais les plus malins financiers ne comprennent rien, non plus qu'à la hausse et à la baisse de certaines actions, au prix de certaines marchandises, ou à sa variation de magasin à magasin. Notons en passant qu'un beau et bon lièvre coûte 6 millions et on en revend la peau 2 millions, plus que ne vaut celle de tous les bolchéviques du monde pour ceux qui ont été témoins ou victimes de leurs atrocités.

Il faut se dire qu'un million c'est quelque chose comme dix ou vingt sous, tenir compte des billets de 100,000, réserver les plus faibles coupures pour amuser les enfants des amis à l'étranger, et surtout employer sagement, sans retard, tout l'argent dont on n'a pas un besoin immédiat.

Une prédiction supposée de la Pythie à Guillaume II

Des chiromanciennes bénévoles m'ont, à différentes époques et en différents lieux, annoncé que je deviendrais riche. Leur prédiction se réalise à la façon de celle de la Pythie à Guillaume II. Avant la guerre, raconte-t-on, l'exkaiser aurait en effet prié son royal beau-frère de Grèce de se rendre pour lui à Delphes et d'apprendre là ce que les destins réservaient à ses sujets. Et la réponse de l'oracle fut : « Ils deviendront tous millionnaires. » On sait la suite, c'est milliardaires que la Pythie aurait dû dire.

Les fameux médiums polonais et leurs exploits

A propos d'oracles, beaucoup de mes lecteurs ne savent peut-être pas que Varsovie possède deux hommes assez extraordinaires dans le domaine de la métapsychique, ou, si l'on préfère, de la magie. M. Ossowiecki est un homme cultivé, un ingénieur, je crois, dont on raconte des exemples de double vue extraordinaires. Un jour une dame de ses connaissances se plaint qu'on lui a volé une broche de grand prix. M. O. demande à voir le vêtement où le bijou était piqué, le palpe et s'écrie : « La broche ne vous a pas été volée et vous l'a retrouverez. Vous l'avez perdue dans la rue X. Un monsieur l'a ramassée et ne sait qu'en faire ». Il va ensuite à la porte, y rencontre un monsieur qu'il ne connaissait ni de nom, ni de visage et lui dit : « Monsieur, vous avez trouvé une broche l'autre jour, elle est à Mme X. », et tout s'arrange. Une autre fois, M. O., quittant des amis leur dit : « Vous n'aurez pas peur, dans une demi-heure, il va y avoir grand tapage dans l'appartement d'à côté, le chef de famille mourra d'une attaque d'apoplexie ». Et ainsi fut. M. O. devine la pensée et voit les documents dans une enveloppe fermée, sans réussir toujours. Et il n'est pas du tout fier de sa double vue qui est pour lui plutôt un tourment. J'ai rencontré moi-même dans la patrie des Cosaques Zaporognes un petit moujik qui disait assez bien à chacun ce que contenait sa poche ou son portemonnaie.

M. Guzik (en polonais bouton), un simple artisan, est lui un évocateur de fantômes. Contre argent comptant — si l'on peut dire — il donne des séances au cours desquelles il fait apparaître, au gré du hasard, des figures d'hommes, parfois des figures d'animaux, chiens, ou autres. Un témoin m'a dit son étonnement d'avoir vu des lumières s'allumer toutes seules, un autre d'avoir aperçu et entendu le double d'une des personnes de la société qui s'asseyait au piano et jouait dans la chambre voisine, portes ouvertes. Un troisième, enfin, m'a raconté la terrible impression que lui avait faite la vue et l'attouchement du fantôme d'un jeune homme, mort peu auparavant, et qui est venu embrasser sa tante qui se trouvait là.

Les expériences d'Ossowiecki et de Guzik ont été discutées dans les journaux, en particulier à Paris, car leur réputation est mondiale. Je leur connais des admirateurs très cultivés, très intelligents et, dans le nombre, des gens qui, comme le savant professeur Richet, de Paris, n'admettent pas la survivance personnelle après la mort. Quant à moi, je serai très curieux, si l'occasion s'en présente, d'essayer de juger de visu s'il y a suggestion collective, charlatanerie, ou mystère. Etant en Russie, chez M. D., membre de la Douma impériale, en juillet 1914, j'ai ouï parler de voisins de campagne — c'était près de Klawdiéwo — dans la maison desquels une chambre était hantée : ceux qui y couchaient voyaient pendant la nuit les personnages d'un tableau descendre de leur cadre et venir les tirer par les pieds et les tourmenter. Il avait été convenu que je coucherais dans cette chambre. Malheureusement pour moi, et pour bien d'autres, la guerre a éclaté et mon expérience n'a pas eu lieu. Et, voilà aussi pourquoi je mange maintenant d'aussi bonnes huîtres, comme disait un fameux exilé romain, traduisez j'avale tant de couleuvres, toute la vache enragée d'après guerre !

Ce qu'il faut penser de la politique et des discussions nationales

L'heure est grave pour la Pologne, ainsi que je l'ai lu par hasard dans l'intéressant bulletin politique de la « Gazette de Lausanne » du 16 janvier écoulé. « Un pacte solide l'unit à la France, mais cela ne suffit pas... Elle agirait sagement en donnant à ses ennemis le spectacle d'un peuple uni. » Oui, l'heure est grave pour la Pologne. Je ne suis point assez familier avec les arcanes de la politique mondiale pour en discourir savamment. Mais je puis néanmoins faire quelques constatations. D'abord, la Pologne est bien isolée et elle ne se fait pas d'illusions sous ce rapport. J'entends encore la voix profonde et triste d'un orateur s'écriant dans une solennité scolaire : « Mes enfants, nous avons été également opprimés et persécutés par la Russie orthodoxe, l'Allemagne protestante et l'Autriche catholique. » Il y a la France, mais dans l'opinion publique polonaise, le traité franco-tchécoslovaque a produit impression parce que, derrière la Tchécoslovaquie, on sent la Russie. Le Polonais me fait toujours l'effet de se demander si le Français, comme tout autre étranger, ne se moque pas de lui et ne le méprise pas, et des sous-ordres français l'y poussent grandement. Tantôt ce sont des plaisanteries de mauvais goût au sujet des étudiantes contrôlant dans les ménages les déclarations pour l'impôt sur le luxe, tantôt c'est un bal, avec récompenses aux plus beaux danseurs, organisé un jour de prière et de jeune national, et il s'en suit des polémiques jusque dans les journaux. Bref, si mes renseignements sont exacts, Hilton Jung proposant, en vue de l'assainissement financier, la suppression de la mission militaire française (30 officiers) aurait produit quelque impression à Varsovie.

Pauvre Pologne ! Victime des hommes, victime des circonstances, victime de la nature même qui lui a refusé des frontières ! Est-elle si désunie et si incapable de se gouverner ? Je trouve que les trois tronçons de son corps mutilé ne se sont déjà pas mal ressoudés. Et quand je la vois pleine d'agents bolchéviques et teutons, je trouve qu'elle ne pratique déjà pas tant mal l'union sacrée. Qu'on se dispute, que trop de gens pensent à leur poche, qu'il faille arrêter parfois des membres d'associations secrètes trop zélées, l'apprentissage de la vie nationale se fait quand même. M. Grabski a raison de penser que la question financière prime toutes les autres. Que nous sortions seulement du gâchis, que nous ne tombions pas dans un désordre byzantin, et, « A Dieu vat », la Pologne se fera d'elle-même, un peu comme l'Italie de Cavour ; et la Pologne vivra, et la Pologne prospérera malgré tout. Je le lui souhaite sincèrement.

Dr L. V.

P.-S. — Au dernier moment, on remarque une baisse des prix pour le pain et certains autres articles ; on me dit que des accapareurs doivent vendre pour payer leurs impôts.

ÉTRANGER

Le navire en détresse. — On mandait de Marseille, le 5 février :

Le signal de détresse envoyé hier par le vapeur français « Lamartine » ne concernait pas ce navire, qui n'avait fait que transmettre le signal envoyé par un autre bâtiment, dont on ignore encore l'identité.

Le « Lamartine », qui est un ancien paquebot allemand, est arrivé hier à Malte. Il est reparti pour Naples et Marseille, où il doit arriver jeudi ou vendredi.

D'autre part, la station radiotélégraphique de Marseille a intercepté un signal de détresse transmis par le poste des Saintes-Maries, du vapeur allemand « Borporus ». L'équipage n'est pas en danger.

Un grand procès. — Lundi, à Londres, est venu, devant le juge Romer, le procès des directeurs de la société d'assurances City Equitable, dont le financier Lee Bevan était le directeur général et qui a déposé son bilan il y a quelques mois. Les sept directeurs, qui sont parmi les plus grands noms de la société et du monde des affaires — l'un d'eux est un pair du royaume et un autre est chambellan de la maison du roi — sont inculpés de négligence coupable dans l'exercice de leurs fonctions.

LETTRE DU TESSIN

(De notre corresp.)

Jusqu'où la politique va-t-elle se nicher, grand Dieu ! Nous avons eu ici, en effet, assez récemment, une affaire de cabane qui a soulevé des tempêtes — histoire de s'entraîner, sans doute, à braver celles qui l'assailliront sur son perchoir alpestre ! — et qui a suscité, dans certains journaux de la Suisse allemande, toujours les mêmes et toujours beaucoup trop préoccupés de nos petites affaires, d'ardentes polémiques. « Much ado about nothing ! »

Depuis longtemps, les alpinistes, fortement représentés dans notre canton, songeaient à élever une cabane au Rheinwaldhorn, l'imposant massif dont le flanc sud domine le fond du val Blenio et qui est l'objet de fréquentes excursions.

L'idée, certes, était bonne. Mais il fallait, pour la réaliser, le nerf de la guerre. Nos alpinistes, vaillamment, se mirent à la poursuite des fonds. On tâcha en particulier d'intéresser à la chose le pape actuel qui fut, alors qu'il était encore l'abbé Ratti, un grimpeur intrépide et réputé.

Sa Sainteté, cependant, se borna à retourner les plans qu'on lui avait soumis, en faisant des vœux pour que le refuge pût bientôt s'édifier. Le hasard voulut qu'Adolfo Carmine, dont on a tant parlé et dont on a, à dessein, beaucoup exagéré le rôle et surtout les idées « irrédentistes » apprît, au Vatican, la démarche de ses compatriotes. Aussitôt, i s'empressa d'offrir 2.000 francs, sans conditions aucunes et comme contribution à la « Capanna » Rheinwaldhorn. Le comité de la section tessinoise du C. A. S. accepta, fort joyeusement, l'aubaine.

Lors de l'assemblée générale, cependant, un certain nombre de clubistes — Suisses allemands en majorité, m'a-t-on assuré — protestèrent contre ce cadeau du « traître » ... auquel on décida de retourner le montant, déjà accepté. Le geste, à tout le moins, manquait d'élégance. A noter que de nombreuses institutions charitables de notre canton, de même que le Conseil d'Etat, ont accepté, sans faire tant de façons, des donations du jeune millionnaire luganais !

Carmine, là-dessus, offrit les 2000 francs ainsi dédaignés à l'« Unione ticinese operai escursionisti » (faut-il, vraiment, que jusque dans l'alpinisme, on porte les différences de classes?) laquelle accepta avec empressement. Grâce aux sacrifices méritoires consentis par ses membres, l'U. T. O. E. — ainsi qu'on la dénomme plus brièvement — réussit à édifier, enfin, la cabane, qui coûta plus de 20.000 francs. Située à 2406 mètres d'altitude, au-dessus du passo di Fiotta, cette hûte est spacieuse et confortable. Elle rendra de grands services aux alpinistes.

On aurait pu croire l'affaire liquidée, d'autant plus que l'U. T. O. E. avait conclu un arrangement avec le club alpin dont les membres devaient avoir la jouissance de la cabane, à titre de réciprocité. Mais certains personnages, ennemis mortels de Carmine, qu'ils prennent (ou plutôt feignent de prendre) pour un dangereux irrédentiste, ont jugé bon de rouvrir les hostilités. La politique, de rechef, s'en est mêlée. L'on a reproché, entre autres, aux « ouvriers excursionnistes » d'avoir, lors de l'inauguration (le 9 septembre 1923) hissé sur la « capanna Adula » le « chiffon rouge ». Simple calomnie. Le seul drapeau qui ait flotté, ce jour-là, était celui de notre pays, croix blanche sur fond rouge.

Sans attacher à cette histoire — un peu ridicule, en vérité — plus d'importance qu'elle n'en mérite, j'ai cru bon de la signaler. Pourquoi, à propos de tout ou plutôt de rien, chercher des causes de dispute ? A la montagne, jusqu'ici, on n'était ni conservateur, ni radical, ni socialiste. On était ami de la belle nature, tout simplement.

N'allons pas, de grâce, gâter le paysage grandiose de la haute montagne en amenant là-haut cette vieille dame poussive et désagréable qui a nom politique !

R.

SUISSE

Le conseil d'administration des C. F. F. s'est réuni mardi 5 février 1924 sous la présidence de son président M. G. Keller, conseiller aux Etats, en deuxième séance à Berne. Après un exposé détaillé de la direction générale, il a d'abord examiné les résultats financiers de 1923 et il a décidé d'inscrire l'excédent de recettes fixé provisoirement du compte des profits et pertes et s'élevant à 2,320,000 fr. au compte d'amortissement des déficits de guerre. A cette occasion, la direction a été chargée de présenter au conseil d'administration un rapport sur la façon d'amortir régulièrement les déficits de guerre à l'avenir.

Les conventions concernant la livraison de 328,000 tonnes de charbon au total pour l'année 1924 ont été ratifiées.

Le conseil d'administration a ensuite approuvé l'attribution des travaux pour l'exécution de la galerie d'amenée et du château d'eau des usines de Vernayaz en trois lots aux maisons Muller et Dionisotti à Sion, Couchepin Gianodda et Conforti à Martigny et Seeberger à Frutigen.

En ce qui concerne les facilités à accorder au canton de Genève sous forme d'abaissement des tarifs et d'amélioration de l'horaire (postulat Micheli), le conseil d'administration a pris connaissance des communications de la direction générale sur l'état de cette question et l'a priée de présenter un rapport détaillé écrit. Enfin, le conseil a approuvé le projet de nouveau règlement intérieur.

Le charbon des C. F. F. — Une des conséquences directes de l'électrification partielle de nos lignes de chemins de fer est la diminution de la consommation du charbon ; avant la guerre, celle-ci était d'environ 700,000 tonnes par an ; en 1924, elle sera de 455,000 seulement. A partir de 1928, lorsque les travaux du nouveau programme d'électrification seront exécutés, le nombre de tonnes descendra probablement à 200,000.

La convention de l'opium. — Le chef du département politique et le chef du département de l'intérieur ont déposé sur le bureau du Conseil fédéral un projet de loi concernant la ratification de la convention de l'opium et un projet l'adaptant à la législation intérieure.

BERNE. — Un éboulement s'est produit en deux endroits au tunnel du Sulgenbach, qu'on construit actuellement sous la ville de Berne. Des équipes de secours ont été organisées. On ne signale aucun accident de personnes.

LUCERNE. — On a découvert à Mülrain, près de Brienz, non loin de sa demeure, le cadavre de M. Robert Birrer. Tout porte à croire que, glissant sur le verglas, il a fait une chute ayant provoqué un ébranlement cérébral mortel.

SCHWITZ. — A Lachen, M. Pius Rothlin, père de trois enfants, conduisant sur une pente fort rapide un traîneau chargé de bois est allé donner à toute vitesse contre un sapin. Il a été tué sur le coup.

FRIBOURG. — La foire de Romont de mardi a été peu fréquentée, bien qu'il fit beau temps. Les prix ont été à la hausse. On a compté 240 têtes de bétail bovin. Voici les prix faits: bœufs, 1000 à 1800 fr.; vaches, 800 à 1000 fr.; génisses, 1000 à 1400 fr. Il y a eu 30 chevaux; prix payés: 600 à 1300 fr.; 5 moutons, 80 à 120 fr.; 1 chèvre, 60 fr.; 340 jeunes porcs, 180 à 250 fr. la paire; porcs gras, 2 fr. 80 à 2 fr. 90 le kg. La gare a expédié 98 têtes de bétail en 27 vagons.

SOLEURE. — A Meltigen, la petite Rosalie Hänggi, âgée de 7 ans, fille d'un maître charron, s'étant approchée du feu à la cuisine, ses vêtements s'enflammèrent et la petite fut grièvement blessée. Elle est morte le jour suivant.

ZURICH. — Dans la nuit de mardi à mercredi, la maison habitée par le fermier Wiederkehr, à Hirzel, a été la proie des flammes. La grange et l'écurie sont détruites. On croit que l'incendie est dû à la malveillance. Le bétail et la plus grande partie du mobilier ont pu être sauvés. Une partie des outils aratoires ont été brûlés. Les bâtiments étaient assurés pour une somme de 10,000 francs.

— On a arrêté l'autre jour, à Zurich II un chef-facteur qui, au cours des quatre dernières années, a ouvert un nombre encore inconnu d'envois où il pensait trouver des valeurs. Le coupable avoue s'être approprié ainsi une somme de 700 francs plus huit dollars.

VAUD. — Le tribunal de police de Lausanne a acquitté mardi le chauffeur de ce taxi qui, le 5 octobre dernier, à 20 h. 30, avait renversé à la place Chauderon Mlle Ruth Kaeslin, décédée le lendemain des suites de sa blessure. La reconstitution de l'accident, sur les lieux, a démontré que la victime commit la faute de reculer au moment où elle vit venir l'auto; elle hésita longuement sur place. Le chauffeur avait l'éclairage réglementaire. Malheureusement, il faisait très sombre ce soir-là, et ce n'est que beaucoup trop tard qu'il aperçut Mlle K. Il freina immédiatement et le taxi fut vite arrêté, car il roulait à une allure modérée. Aucune faute ne saurait être imputée au chauffeur. Les frais de la cause ont été mis à la charge de l'Etat.

Un cercle vicieux

Il y a des choses qui sont tellement connues que c'en est devenu des lieux communs et, parce qu'on les classe dans la catégorie des lieux communs, des vérités à la Palice, on n'y accorde plus aucune attention. On a tort.

Il est des gens qui compliquent l'étude d'une question. Plus il discutent et expliquent, moins on comprend. Mieux vaut simplifier, élaguer, tailler et ne conserver que le principal.

Or, dans le domaine du travail, de la production et du commerce, on oublie trop que lorsque tout est à un prix raisonnable, on consomme largement et les affaires vont bien. Dès que le coût de fabrication augmente, le prix de détail subit une hausse et l'acheteur commence à faire sa grève. Le renchérissement provoqué par la pénurie des produits amène la même grève.

Sauf ceux qui se nourrissent de parti pris, chacun sait que le régime de la semaine de 48 heures amena dans tous les pays un accroissement du prix de revient de toutes choses et une diminution de la production : deux facteurs certains de la vie plus chère.

En Suisse, cette calamité trop sensible pour la bourse de la grande majorité des consommateurs, s'est doublée d'un autre gros souci : l'élévation des prix de notre industrie d'exportation a éloigné les clients étrangers.

Conséquence : le chômage est venu et l'on sait ce qu'il a coûté et coûte encore aux caisses communales, cantonales et fédérales. Et ce demi-milliard d'indemnités n'est qu'une partie de nos dommages.

Les employeurs, qui vendent moins à cause de la grève des consommateurs, ont vu et voient encore s'accroître leurs charges par le fait de leur part des indemnités de chômage et puis par les impôts revus et augmentés, rendus nécessaires pour amortir les dépenses des communes, des cantons et de la Confédération. A côté de ces deux fardeaux, ils en supportent d'autres qui étaient moins lourds ou inexistants avant la guerre. Un patron, mis aux prises avec de si grandes difficultés, ne peut pas toujours puiser dans ses réserves — s'il en a — pour faire face à ses engagements. Il arrive un moment où il se voit obligé de renchérir son prix de vente. Nouvelle conséquence : le client restreint encore ses besoins, puis le chômage prend de l'extension, les indemnités et les impôts croissent et embellissent et il n'y a pas de raison pour que la vie chère ne devienne toujours plus chère.

Il n'en serait pas ainsi si l'équipe ouvrière travaillait plus longtemps ; une heure de plus par jour, cela représenterait — à moins qu'il n'y ait sabotage — un accroissement de la production et un abaissement à peu près correspondant des prix de vente.

Cela signifierait : fin de la grève des acheteurs, reprise plus accentuée de l'exportation, travail plus abondant pour tous, diminution et arrêt du chômage, diminution des charges publiques et des impôts pour tous...

Ne devinez-vous pas qu'avec ce régime plus sain, qu'on peut instaurer le 17 février, la vie deviendrait moins chère et les soucis moins amers ?

M.

REGION DES LACS

Yverdon. — Il a été amené, mardi, sur le champ de foire : 35 bœufs, de 1800 à 3000 fr. la paire ; 5 taureaux, de 800 à 1200 fr. la pièce; 100 vaches, de 1200 à 1600 fr. la pièce ; 80 génisses, de 600 à 1300 fr. la pièce ; 140 petits porcs, de 130 à 140 fr. la paire ; 120 porcs moyens, de 180 à 220 fr. la paire. Les prix se maintiennent hauts ; beaucoup de marchés ont été conclus.

— Dimanche soir, au Café du Cerf, à la rue du Milieu, des individus se sont cachés dans la cave avant la fermeture de l'établissement. Ils s'y laissèrent enfermer à double tour. Lorsque tout le monde fut endormi, les voleurs dévissèrent la serrure de l'intérieur et s'en allèrent en emportant une trentaine de bouteilles de champagne et de vin.

CANTON

Médecine. — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Gustave Schläfli, à Neuveville, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

Agriculture. — Dimanche dernier, la Société d'agriculture du Val-de-Ruz a tenu son assemblée générale ordinaire, à l'Ecole cantonale d'agriculture.

Les comptes bouclent par un boni de 563 fr. 29 c. et ceux de l'entrepôt accusent un excédent de recettes de 3050 fr . 55.

En 1923, il a été livré aux sociétaires deux millions 266,793 kilos de marchandises diverses, pour 476,426 fr. 40, tandis qu'en 1922, les ventes s'étaient élevées à 1,764,801 kilos pour 483,399 fr. 10. Il y a donc une augmentation de 501,992 kilos, soit plus de 50 vagons, ce qui n'a pas empêché le montant des ventes d'être de 6972 fr. 20 inférieur à celui de l'année dernière. Ce fait marque clairement que la plupart des marchandises ont subi une sensible diminution de prix.

Dans la dernière assemblée générale, M. Bille, membre honoraire, a exprimé le vœu que la Société d'agriculture s'intéresse à la création d'un syndicat d'élevage porcin. En cas de constitution de cette association, le comité de la Société a décidé de lui allouer comme subside de fondation, une somme de 200 francs, prélevée sur le boni du service des approvisionnements.

Le comité a en outre décidé de remplacer le char à bétail actuel par un nouveau plus pratique, moins lourd et plus adapté aux exigences de notre contrée montagneuse.

Cette année, la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande tiendra ses assises dans le canton de Neuchâtel et le programme prévoit pour le second jour une visite au Val-de-Ruz.

La Société d'agriculture du Val-de-Ruz a été chargé de l'achat des céréales indigènes pour le compte de la Confédération. Les opérations d'achat ont porté sur un total de 535,059 kilos de céréales panifiables, pour une somme totale de 249,819 fr. 90, tandis que l'année dernière, le nombre de kilos atteignait seulement le chiffre de 185,544, représentant une valeur de 91 mille 402 fr. 60. L'augmentation est donc à peu près du triple.

Le prix du blé étant garanti pour l'année 1924 à 42 fr. les 100 kilos, il est indiqué de ne pas négliger cette culture.

Noiraigue (corr.). — A la demande de quelques conseillers généraux, notre Conseil général s'est réuni hier pour entendre une interpellation sur la mise à pied de l'employé communal.

Un rapport du Conseil communal et une lettre de l'employé communal étaient déposés sur le bureau. Après lecture, et dans une discussion nourrie, le Conseil général a constaté avec évidence que le Conseil communal s'était égaré dans des différends personnels. Non satisfait des futilités prétextées, il a, par neuf voix contre une et quatre abstentions, rapporté la décision du Conseil communal, en décidant que les frais éventuels seront supportés par les membres du Conseil communal.

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

Chaumont

La neige est tombée sans interruption depuis mardi, excellente pour le ski, Skis, bobs et luges à louer au Grand Hôtel. — Graissage de skis à chaud.

Vendredi 7 février

Réouverture de l'ancien Magasin SCHAUB, Faubourg de l'Hôpital 9. A cette occasion, grande vente réclame de tous nos articles.

Se recommande, GALMÉS-COLOM.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 6 février 1924

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. o = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse	542.50*m*	3 ½ Féd. 1910 .	387.—*m*
Soc. de banque s.	680.— *o*	4 % » 1912-14	—.—
Comp. d'Escom.	485.—	6 % Electrificat.	1060.— *o*
Credit Suisse .	732.50*m*	**4 %** »	945.—*m*
Union fin. genev.	470.—	5 % Genev. à lots	99.50
Wiener Bankv.	16.25	4 % Genev. 1899	390.50
Ind. genev. d. gaz	415.—*m*	3 % Frib. 1903 .	351.—
Gaz Marseille .	195.—*m*	4 % Danois 1912	—.—
Fco-Suisse élect.	100.—	Japon tab. I S. 4 %	107.50
Mines Bor. prior.	479.50	V. Genè. 1919, 5 %	480.—
» » ordin. anc.	477.50	4 % Lausanne .	434.—
Gfasa, parts . .	466.—	Chem. Fco-Suiss.	385.—
Chocol. P.-C.-K.	113.75	Jougne-Eclép. 3 %	360.—
Nestlé	187.50	Jura-Simp. 3 ½ %	363.—
Caoutch. S. fin.	59.—	Bolivia Ray 5 %	210.50
Columbus . . .	632.50	Lombar. anc. 3 %	44.50
Obligations		Paris-Orléans .	865.—
3 % Fédéral 1903	380.—	Cr. f. Vaud. 5 %	—.—
5 ½ » 1922	1039.50	Argentines céd.	82.75
4 % » 1922	—.—	Bq. hyp. Suède 4 %	—.—
3 ½ Ch. féd. A. K.	795.50	Cr. fonc. d'Eg. 1903	238.—
8 % Différé . . .	368.50	» Stock. 4 %	—.—
		Fco-S. élec. 4 %	265.50*m*
		Tolis ch. hong. 4 ½	—.—

Le dollar baisse légèrement avec Vienne et deux Balkaniques ; le reste monte et Paris clôture à 26,65. Bourse animée ; ce qui a monté hier, baisse aujourd'hui et vice-versa. Sur 36 actions, 16 en baisse et 13 en hausse. Fédéraux fermes, ainsi que le 4 ½ Japon-Dollar, Cédulas large marché, Autrichien 893 (+ 5). Union Financière 490, Financière C. par 25 titres avec un marché qui se développe. Comptoir monte tranquillement, 482, 3, 4, 5, 8, 6, 5.

6 février. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui à Paris fr. 374.

Mme Jane Faber, de la Comédie-Française, dit : « Le Savon Cadum est incomparable pour le teint. » La beauté du teint dépend du renouvellement constant de l'épiderme qui ne peut s'effectuer si les pores sont obstrués. Le Savon Cadum dégage ces derniers de toutes impuretés et rend à la peau sa santé et au teint toute sa fraîcheur.

Photo Talbot.

LA SEMAINE DE SUZETTE

Journal des Petites Filles

entre dans une nouvelle année le Jeudi 7 Février

en commençant à publier

DEUX GRANDS ROMANS ILLUSTRÉS pour la jeunesse

LES BONNES IDÉES DE BÉCASSINE

Nouvelle série d'aventures inédites

Le CONCOURS de la PETITE CUISINIÈRE avec de magnifiques Prix

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS en COULEURS

La SEMAINE de SUZETTE est le journal des petites filles bien élevées ; ses textes et ses dessins, toujours de goût parfait, amusent, instruisent et éduquent.

UN NUMERO CHAQUE JEUDI

L'abonnement d'un an 18 francs (francs français)

Envoyer la demande d'abonnement et son montant en mandat international ou chèque sur Paris à :

MM GAUTIER et LANGUEREAU, Editeurs, 5, Quai des Grands Augustins, PARIS

LE PLUS CHAUD DES FOULARDS ne vaut pas une simple TABLETTE GABA dans la bouche, essayez-en! Seules véritables pastilles WYBERT de la Pharmacie d'Or, à Bâle. En boîtes de fr. 1.— et de fr. 1.50

CINÉMA DU THEATRE — Du jeudi 7 au dimanche 10 février, 4 jours seulement

LE LIEN DU SOUVENIR avec ETHEL CLAYTON Un drame de la vie réelle

Gai, Gai, Marions-nous ! COMÉDIE SATIRIQUE Cette désopillante comédie plaira à tous, par son côté original et vaudevillesque du scénario, animé par les deux « grâces » du cinéma Lois Wilson et Lila Lee.

C'EST UN PROGRAMME PARAMOUNT

Bôle. — Nous avons annoncé que M. Emile Durig avait donné sa démission des fonctions d'officier de l'état civil pour l'arrondissement de Bôle et avait été remplacé jusqu'à la fin de la législature par M. H. Perrin, conseiller communal et préposé à la police des étrangers.

Le Conseil communal, voulant marquer la gratitude des autorités et de la population envers M. Durig, qui a fidèlement rempli ses fonctions pendant 50 années, d'abord comme substitut, puis comme préposé, lui a remis, au moment où il quittait son poste, un service d'argenterie aux armes de la commune.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Les Verrières, le 6 février 1924.

Monsieur le rédacteur,

La publication du projet d'horaire des C. F. F. me fournit le prétexte de relever des dispositions qui lèsent les intérêts des voyageurs du Val-de-Travers, en les obligeant, pour parvenir à La Chaux-de-Fonds avant midi, de stationner 1 h. 55 min. en gare de Neuchâtel, et cela parce qu'il faut en somme qu'ils attendent le train arrivant de Berne à 10 h. 21. N'est-ce pas véritablement insensé ?

A ne prendre que la correspondance à créer du Val-de-Travers avec La Chaux-de-Fonds, comme il serait cependant facile de faire coïncider le train arrivant à Neuchâtel du Val-de-Travers à 8 h. 40 avec celui qui part pour La Chaux-de-Fonds à 8 h. 28, en faisant par exemple partir plus tôt des Verrières celui qui en part à 7 h. 10, ou sans rien changer au départ des Verrières, en arrêtant le train au Vauseyon, où le train montant à La Chaux-de-Fonds n'aurait à l'attendre que quelques minutes !

Et quelle importance cela pourrait-il bien avoir, si le train des Verrières arrivait 5 minutes plus tard à Neuchâtel, soit à 8 h. 45, puisqu'il correspondrait encore avec celui de Berne, partant à 8 h. 58, et celui de Bienne partant à 9 h. 50 ?

Je lis dans votre numéro du 4 ct que les sociétés des voyageurs de commerce s'efforcent d'obtenir l'avancement d'une quarantaine de minutes du train partant pour La Chaux-de-Fonds à 8 h. 28, soit vers 7 h. 45, ce qui lui permettrait de recevoir les voyageurs arrivant de Lausanne à 7 h. 38, ceux de Berne, à la condition d'avancer leur arrivée à Neuchâtel à 8 h. 17, d'une quarantaine de minutes, et ceux du Val-de-Travers arrivant à 6 h. 55, qui n'auraient plus ainsi à attendre que 50 minutes à Neuchâtel le départ pour La Chaux-de-Fonds. Ce serait certes pour ces derniers une amélioration d'importance, à laquelle il paraîtrait vraiment extravagant que la direction générale des C. F. F. ne se prêtât pas, si ce n'est complètement, au moins d'une façon très approchante.

En devrait-il être autrement, qu'il faudrait se demander à quoi servirait cette publication très ostensible des projets d'horaires, plusieurs mois avant leur mise à exécution, si elle ne constituait pas une sorte d'appel à la critique, de préconsultation ou de provocation au referendum des intéressés ? Et si ce n'était pas à cela que rimât cette publication, à quoi bon faire ce geste arrondi de bon apôtre qui n'aboutirait en fin de compte qu'au stérile rictus d'un faux bonhomme !

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Dr LADAME.

NEUCHATEL

Commission scolaire. — Dans sa séance du 1er février, la commission scolaire a adopté les comptes des écoles professionnelle et ménagère de l'exercice 1923, après avoir entendu la lecture du rapport de la commission de vérification qui a constaté leur bonne tenue et leur exactitude.

Le budget de l'école professionnelle prévoyait en recettes 57,884 fr. 25 ; les encaissements ont atteint 57,023 fr. 75. La diminution de 860 fr. 50, malgré une augmentation d'écolage de 2270 fr. provient d'une réduction des subventions. Le montant des 470 factures établies pour les sections d'apprentissage s'est élevé à 15,892 fr. 55. Les dépenses budgetées à 91 mille 141 fr. 50, se sont élevées à 81,740 fr. 35.

A l'école ménagère, les recettes encaissées ont produit une somme de 1791 fr. inférieure aux prévisions, pour cause également de réduction des subventions. Les dépenses budgetées à 31,256 fr. se sont élevées à 28,655 fr. 50.

La commission a constaté qu'en dehors des cours de cuisine du soir, un enseignement ménager est donné aux élèves des sections d'apprentissages de l'Ecole professionnelle.

La commission scolaire donne décharge de ces comptes, avec remerciements, aux deux directeurs et au comptable des écoles.

Le directeur des écoles primaires donne lecture d'une lettre du comité de l'association des maîtres-coiffeurs de notre ville, qui demande de nouveau l'autorisation d'utiliser le collège de la Promenade pendant les vacances de Pâques, pour son comptoir-exposition. Elle donne pleins pouvoirs au bureau pour liquider cette question au mieux avec le comité intéressé.

Le directeur des écoles primaires rapporte au sujet des cours de perfectionnement de gymnastique donnés au corps enseignant de Neuchâtel, pendant le trimestre d'avril à juillet 1923. Il insiste sur la bonne volonté montrée à cette occasion par les participants, ainsi que sur le dévouement dont a fait preuve le moniteur de ces cours, M. Bertrand Grandjean, instituteur. Il ajoute que les frais, 1625 francs, ont été complètement remboursés par l'Etat et la Confédération.

Il est donné lecture d'une lettre de démission de Mlle Hellwig, maîtresse-ménagère au collège des Parcs, qui a été nommée à Neuchâtel en mars 1914. Le directeur retrace l'activité de cette institutrice, et souligne les qualités de son enseignement. La commission écrira officiellement à Mlle Hellwig pour la remercier de ses bons et fidèles services.

Considérant la sensible diminution du nombre des fillettes dans les degrés inférieurs de l'école primaire, la commission scolaire décide que le poste laissé vacant sera réorganisé de manière que l'horaire de l'enseignement ménager puisse être augmenté ou réduit suivant les besoins.

Sur la proposition de son bureau, la commission scolaire fixe les vacances pour 1924, de la façon suivante : vacances de Pâques, du lundi 7 avril au mercredi 23. Inscriptions le mardi 22 avril. Vacances d'été, du vendredi 11 juillet, date de la Fête de la jeunesse, au lundi 1er septembre, à 8 heures du matin ; pour l'école supérieure et les classes de français, la rentrée aura lieu le lundi 15 septembre, à 8 heures du matin. Vacances d'automne, durée 3 ou 4 jours, coïncidant avec la levée du ban des vendanges. Vacances de Noël, du mardi 23 décembre 1924 au lundi 5 janvier 1925, à 8 heures du matin ; pour l'école supérieure et les classes de français la rentrée est fixée au vendredi 9 janvier 1925, à 8 heures du matin.

Le président annonce que, pour répondre au vœu exprimé par un certain nombre de membres de la commission, il y a 2 ans, lors de la suppression du chant des enfants sur la pelouse du Mail, le jour de la Fête de la jeunesse, nos deux professeurs de chant, M. Hämmerli, dans les classes primaires, et M. Furer, dans les classes secondaires, ont préparé chacun un concert avec leurs classes et quelques amateurs, afin de donner aux parents l'occasion d'entendre chanter leurs enfants. Le concert des classes primaires aura lieu les samedi et dimanche 16 et 17 février, au Temple du Bas ; celui des classes secondaires au commencement d'avril, à la Grande Salle des conférences.

Concert scolaire. — Les 16 et 17 février, la population de notre ville aura l'occasion d'entendre chanter en chœur les enfants de nos écoles. Notre commission scolaire a pris sous son patronage l'organisation d'un concert qui sera donné par un groupe de classes primaires formant un masse chorale de 450 chanteurs.

Ce concert est une expression de la vie scolaire. Il a pour but de faire connaître quelques-uns des chants du répertoire rénové de nos classes, d'intéresser la population au développement musical des élèves et de procurer quelques fonds à nos œuvres scolaires.

Ce qui a rendu le projet pratiquement réalisable, c'est que la Société chorale a bien voulu mettre à la disposition des élèves primaires l'estrade qu'elle a fait installer au Temple du Bas, en vue de ses concerts des 9 et 10 février.

Après un long et patient labeur, une commission formée d'éminents musiciens a réussi à doter le pays romand d'un remarquable trésor poétique et musical ayant pour titre « Chante Jeunesse ». Gustave Doret est l'un de ceux qui a le plus libéralement dépensé son talent et son cœur, non seulement dans l'élaboration du manuel destiné aux élèves, mais en composant, pour le maître et pour les familles, l'accompagnement au piano d'une centaine de morceaux. L'on ne s'étonnera pas, dès lors, que le programme du concert renferme un bon nombre de chants composés ou harmonisés par notre compatriote.

Malheureusement, l'état des finances n'a pas encore permis au département cantonal de l'instruction publique de remettre aux élèves de nos classes le recueil mentionné plus haut ; mais, en assistant au concert, le public sera reconnaissant à nos maîtres de chant d'avoir puisé abondamment dans « Chante Jeunesse ».

Les petits vous convient pour les 16 et 17 février ; ils comptent bien que leurs aînés auront du plaisir à les entendre, comme aussi du plaisir à considérer, dans les magasins, les affiches-réclames qui sont leur œuvre. Notre population voudra donner une preuve de l'intérêt qu'elle porte aux manifestations de la vie scolaire en remplissant le Temple du Bas samedi et dimanche prochains.

POLITIQUE

Chambre française

PARIS, 6. — La séance est ouverte à 15 h. 05. La Chambre adopte le projet relatif aux familles nombreuses, puis elle reprend le projet relatif aux mesures fiscales.

Un massacre d'amendements

M. Renaud-Jean, communiste, défend un amendement demandant la diminution du nombre des officiers supérieurs, qui est repoussé par 399 voix contre 105.

Un autre communiste, M. Philbois, demande à son tour la suppression d'un certain nombre d'officiers supérieurs de la marine. Repoussé par 389 voix contre 75.

M. Berthon propose de ramener à 18 mois le temps des troupes indigènes des colonies afin de faire l'économie de 100,000 hommes sous les drapeaux. Cet amendement, appuyé par MM. Morinaud et Abbo, députés algériens, est repoussé par 380 voix contre 91.

M. Alexandre Blanc et M. Morucci s'en prennent aux sous-secrétaires d'Etat, dont ils demandent la suppression complète. Leur amendement subit le même sort que les précédents; il est repoussé par 385 voix contre 87.

M. Alexandre Varenne, socialiste, soutient un amendement spécifiant que les réductions de crédits ne pourront affecter les subventions aux départements, aux communes, ainsi qu'aux œuvres d'hygiène et d'assistance qui résultent des lois en vigueur.

M. Poincaré déclare que l'amendement n'a rien à voir avec l'article 1er, qui se rapporte aux réformes à opérer dans le domaine administratif. On pourra le discuter quand viendra l'article 35 qui statue sur la question des fonds communs.

Après les explications de M. Poincaré, qui donne l'assurance à M. Varenne que le gouvernement ne songe pas à prendre les mesures dont le député du Puy-de-Dôme a parlé, celui-ci retire son amendement.

M. Candace, député de la Guadeloupe, propose l'amendement suivant : après le premier alinéa de l'article premier, ajouter les dispositions suivantes : « Le chapitre annexe à la présente loi indique les chapitres du budget sur lesquels doivent porter les réductions ainsi que la quotité des sommes afférentes à ces chapitres ; dans le cadre législatif ainsi fixé, le gouvernement est autorisé à procéder par des décrets rendus en Conseil d'Etat. » Le reste sans changement.

M. Poincaré pose la question de confiance contre l'amendement de M. Candace, qui est repoussé par 327 voix contre 240.

Hommage à M. Wilson

La discussion est interrompue à ce moment pour permettre à M. de Wandel, rapporteur de la commission des affaires étrangères, de demander le vote de la motion d'hommage et de regrets que la Chambre adresse à la Chambre des représentants des Etats-Unis à l'occasion de la mort de l'ex-président Wilson. Il donne lecture du texte de la motion, que tous les députés écoutent debout. La motion est votée à l'unanimité.

MM. Cachin et Herriot à la rescousse

La Chambre repousse encore à mains levées l'amendement de M. Marcel Cachin, tendant à supprimer le premier alinéa de l'article qui donne au gouvernement le droit de procéder par décrets-lois à toutes réformes et simplifications administratives que comporte la réalisation des économies.

Elle passe ensuite à la discussion d'une motion de disjonction de l'alinéa 2 de l'article premier, déposée par M. Herriot et ses amis radicaux et radicaux socialistes.

M. Herriot se défend de vouloir faire de l'obstruction verbale, mais il déclare qu'au moment où, pour la première fois en temps de paix, la Chambre est appelée par le gouvernement à porter atteinte à la loi, dont la majesté et l'inviolabilité sont inscrits dans tous les codes de tous les peuples libres, ses amis et lui ont voulu élever une dernière protestation. C'est pourquoi ils ont déposé une demande de disjonction. (Applaudissements à gauche.)

Vote de confiance

M. Poincaré pose la question de confiance contre la disjonction demandée par M. Herriot. Après un scrutin par appel nominal, la Chambre repousse la disjonction par 253 voix contre 16. La séance est levée. Suite jeudi après midi.

Sans vous perdre dans les calculs amers d'un avenir ignoré, appliquez-vous à bien commencer et à bien achever chaque jour, car à chaque jour suffit sa peine. — *Perreyre.*

Un souvenir heureux est peut-être sur terre plus vrai que le bonheur. ***A. de Musset.***

Au congrès radical français

PARIS, 6 (Havas). — Le parti radical et radical-socialiste a tenu mercredi un petit congrès.

La séance a été ouverte à 15 heures. Près de 600 délégués sont présents. M. Edouard Herriot, dont l'arrivée est saluée d'applaudissements, ouvre le congrès en prononçant un discours dans lequel il dit notamment :

« Au congrès national d'octobre, nous avons édicté la loi du parti. Il s'agit aujourd'hui de rédiger un règlement d'administration publique, car chez nous on sait faire une distinction entre les lois et les décrets. Nous sommes un parti ami du progrès, mais aussi de l'ordre. C'est une injure que de nous représenter comme abandonnant les réparations dues à la France. Et, élevant la voix, M. Herriot déclare qu'il n'y aurait pas de justice internationale si les iniquités commises par les Allemands n'étaient pas réparées. C'est justement parce que nous sommes les amis du droit et les adversaires de la force que nous tenons avant tout à ce que la France obtienne les satisfactions qui lui sont dues. Mais nous ne comptons pas sur la force seule pour obtenir ces satisfactions. Ce serait une mauvaise méthode, surtout à un moment où les alliances contractées par la république sont tellement distendues que l'on se demande si elles existent encore. »

Les radicaux sont des patriotes

«Nous sommes convaincus, continue M. Herriot, que le jour où la France reprendrait son aspect de champion de la liberté, on verrait de nouveau se grouper autour d'elle toutes les nations éprises du même idéal, ce qui est le génie même de notre pays. Nous, radicaux, continue M. Herriot, nous ne sommes pas des internationalistes, nous ne sommes pas non plus des nationalistes, nous sommes simplement des patriotes, au sens républicain, au sens révolutionnaire, au sens jacobin du mot si l'on veut. Nous voulons l'ordre à l'intérieur et surtout dans nos finances. Nous sommes opposés à l'empirisme du bloc national, qui a fait de la démagogie et de la surenchère et qui n'a pas voulu nous écouter quand nous demandions un sacrifice à ceux qui possèdent, sacrifice d'apparence, puisqu'il aurait consolidé leur avoir. »

Après avoir critiqué la politique du bloc national, M Herriot conclut ainsi: «Il faut que la France de la révolution affirme par la victoire républicaine la consécration de la victoire nationale. Il faut que ce soit la France qui donne, en mai prochain, dans toute l'Europe, le sentiment de la victoire de la démocratie. »

Constitution du cabinet grec

ATHÈNES, 6. — Le cabinet a prêté serment mercredi matin. Il comprend tous les anciens ministres, sauf celui des affaires étrangères. Selon les journaux, le nouveau cabinet aura sûrement une grande majorité à l'assemblée nationale, plusieurs libéraux républicains ayant passé aux libéraux conservateurs.

Lettre de Berne

(De notre correspondant)

Mercredi matin, le gracieux cabinet de M. Motta était plein d'une foule élégante et choisie. Invité à venir donner son avis sur le projet de réponse à la France sur l'affaire des zones, le gouvernement genevois avait obéi sans lésiner à cette invitation. Bien qu'éprouvé par un deuil cruel et tout récent, M. Gignoux, président du Conseil d'Etat, avait courageusement surmonté sa douleur pour remplir cet important devoir de sa charge. Deux autres conseillers d'Etat étaient là aussi, MM. Gavard et Dusseiller. La chambre de commerce était représentée par son président, M. Turrettini, son secrétaire, M. A. Pictet, et son conseiller juridique, le professeur Picot. A part MM. de Rabours, en mission à l'étranger, et Jacques Michaïlovitch (ou Moïsovitch) Belkine, baptisé Dicker en Suisse, malade, toute la députation genevoise aux Chambres était arrivée au grand complet, savoir MM. Maunoir, Micheli, Rochaix, Gottret, Lachenal, Rosselet, conseillers nationaux, Burklin et Moriaud, conseillers aux Etats. M. Paul-E. Martin, archiviste, qui servait d'expert technique aux négociateurs suisses lors de l'établissement de la première conférence et qui est un de ceux qui connaissent le mieux la question des zones, faisait également partie de l'expédition.

Comment cette assistance distinguée mais nombreuse réussit à se caser dans le cabinet du ministre des affaires étrangères, est un problème que nous ne nous chargeons point d'élucider. Nous imaginerons que ces messieurs durent s'asseoir sur les tables ou par terre, à la manière des Indiens au conseil de guerre.

Quand le calumet eut circulé à la ronde, M. Motta, dit l'« Aigle-au-chant-mélodieux », exposa en termes éloquents à son auditoire tout le problème des zones, fit en quelques grands traits l'historique des négociations, notes, conversations et propositions qui se succédèrent depuis 1920, et donna lecture de la note française, ainsi que de la réponse qu'il avait composée, et du contre-projet de compromis élaboré par les juristes de son département.

Tout cela fut trouvé fort bien, et, au nom des Genevois, M. Gignoux remercia le Conseil fédéral de ses vaillants efforts et de sa persévérance.

Il est à noter que tous les assistants, à quelque parti politique qu'ils appartinssent, sont tombés d'accord pour approuver l'attitude du Conseil fédéral. Le contre-projet de compromis, basé — on le sait, — sur l'arbitrage portant sur l'interprétation de l'art. 435, autrement dit sur le nœud de la question, sera soumis vendredi au Conseil fédéral et renvoyé sans doute samedi à Paris. Au moins on ne nous reprochera pas d'avoir tardé à répondre.

M. Poincaré comprendra-t-il que son entêtement rend les conversations impossibles ? C'est peu vraisemblable. M. Poincaré sera-t-il longtemps encore président du Conseil ? C'est une autre affaire.

R. E.

NOUVELLES DIVERSES

Une collision dans un tunnel. — On mande d'Olten qu'un accident s'est produit dans le nouveau tunnel du Hauenstein. Mercredi après-midi le train direct 66 qui quitte Bâle à 14 h. 42, est entré en collision dans le tunnel du Hauenstein avec le train omnibus qui quitte Bâle à 14 heures 02. Quatre voyageurs ont été blessés légèrement ; un fourgon a été complètement détruit. Toutefois, à 18 heures, la voie était déblayée.

Le train direct a continué sa route avec trois heures de retard.

Quant aux causes de l'accident, on apprend que le signal qui se trouve dans le tunnel du Hauenstein s'étant trouvé fermé, le train omnibus stoppa. On ne sait pas encore pour quelle raison la voie fut donnée libre à la station de Technau.

Le service militaire en 1924 pour les troupes romandes

Ecoles de recrues

INFANTERIE

Ire division

Fusiliers, carabiniers et mitrailleurs de régiment. — Du 19 mars au 24 mai, pour le tiers des recrues fusiliers et carabiniers des R. I. 1 à 6, pour la moitié des recrues de la compagnie de carabiniers VI/2, pour la moitié des recrues trompettes de la Ire division et pour la moitié des recrues mitrailleurs des R. I. 1 à 4, Lausanne.

Du 28 mai au 2 août, pour le tiers des recrues fusiliers et carabiniers des R. I. 1 à 6, pour la moitié des recrues de la compagnie de carabiniers VI/2, pour la moitié des recrues tambours de la Ire division et pour toutes les recrues mitrailleurs des R. I. mont. 5 et 6 et de la garnison des fortifications de Saint-Maurice, Lausanne.

Du 3 septembre au 8 novembre, pour le tiers des recrues fusiliers et carabiniers des R. I. 1 à 6, pour la moitié des recrues trompettes et tambours de la Ire division et pour la moitié des recrues mitrailleurs des R. I. 1 à 4, Lausanne.

IIme division

Du 9 avril au 14 juin, pour la moitié des recrues fusiliers et mitrailleurs et toutes les recrues trompettes des R. I. 7 à 9, Colombier.

Du 9 avril au 14 juin, pour le quart des recrues fusiliers et carabiniers et toutes les recrues tambours des R. I. 10 à 12, ainsi que pour la moitié des recrues mitrailleurs des R. I. 10 à 12, Liestal.

Du 6 août au 11 octobre, pour la moitié des recrues fusiliers et mitrailleurs et toutes les recrues tambours des R. I. 7 à 9, Colombier.

Du 6 août au 11 octobre, pour les trois quarts des recrues fusiliers et carabiniers et toutes les recrues trompettes des R. I 10 à 12 et la moitié des recrues mitrailleurs des R. I. 10 à 12, Liestal.

Cyclistes. — Du 4 juin au 9 août, pour toutes les recrues cyclistes, Frauenfeld.

Mitrailleurs des compagnies attelées. — Du 11 juin au 16 août, pour les recrues de langue française des Ire et IIme divisions, Genève.

Patrouilles du téléphone. — Du 21 mai au 26 juillet, pour les recrues du téléphone des R. I. mont. 5, 6, etc., Andermatt.

Du 13 août au 18 octobre, pour les recrues du téléphone des Ire et IIme divisions, Hérisau.

Armuriers. — Recrues armuriers des compagnies de mitrailleurs attelés, des compagnies de mitrailleurs de forteresse et des compagnies de mitrailleurs de régiment des Ire et IIme divisions (françaises) : instruction dans le service d'infanterie, du 28 mai au 8 juillet, à l'école de recrues II/1, Lausanne ; instruction technique, du 8 juillet au 2 août, Berne (Fabrique d'armes).

Recrues armuriers des bataillons de fusiliers et de carabiniers de toutes les divisions : instruction dans le service d'infanterie, du 6 août au 16 septembre, à l'école de recrues III/6, Saint-Gall ; instruction technique, du 16 septembre au 11 octobre, Berne.

CAVALERIE

Ecoles de recrues. — Du 13 mai au 12 août, Berne, pour les recrues de la brigade de cavalerie 1 et des ascadrons de guides 1, 2 et 9 (recrues de cavalerie des cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel et recrues de cavalerie de langue française des cantons de Fribourg, de Berne et du Valais), ainsi que pour les recrues mitrailleurs de cavalerie des escadrons de mitrailleurs 1, 2 et partiellement 6 et 8 (recrues mitrailleurs des cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, de Fribourg, du Valais, de Berne (de langue française), de Soleure, de Zurich et de Schaffhouse, et toutes les recrues trompettes de cavalerie.

Du 2 septembre au 2 décembre, Aarau, pour les recrues de la brigade de cavalerie 2 et des escadrons de guides 3, 4 et 10.

ARTILLERIE

Artillerie de campagne. — Pour les regiments d'artilerie 3, 4 et 10, du 25 avril au 10 juillet, Bière.

Pour les recrues des régiments d'artillerie 1, 2 et 7, du 18 juillet au 2 octobre, Bière.

Pour toutes les recrues des obusiers de campagne, du 1er février au 17 avril, Bülach.

Pour toutes les recrues du service de renseignement de l'artillerie, du 11 juillet au 25 septembre, Kloten.

Artillerie de montagne. — Pour toutes les recrues de l'artillerie de montagne, du 25 avril au 10 juillet, Sion.

Artillerie lourde. — Pour toutes les recrues des obusiers de 15 cm., du 25 avril au 10 juillet, Kloten.

Pour les recrues des batteries de canons de 12 cm. des régiments d'artillerie lourde 1 et 2, des batteries de canon de 12 cm. mobiles de Saint-Maurice et pour une partie des recrues de l'artillerie de forteresse mobile du Gothard, du 28 juillet au 9 octobre, Monte Ceneri.

Cours de répétitions

Ire division

Le cours de répétition de division aura lieu du 1er au 13 septembre; pour l'artillerie du 29 août au 13 septembre.

Feront leur école de tir à Wallenstadt : La compagnie de mitrailleurs III/2, du 21 juillet au 2 août, la compagnie d'infanterie IV/4, du 21 juillet au 2 août, la compagnie d'infanterie de montagne I/11, du 14 au 26 juillet.

IIme division

Le cours de répétition de division aura lieu du 15 au 27 septembre; pour l'artillerie, du 12 au 27 septembre.

Feront leur école de tir à Wallenstadt : la compagnie d'infanterie III/23, du 29 septembre au 11 octobre ; la compagnie de mitrailleurs I/11, du 6 au 18 octobre, et la compagnie de carabiniers IV/3, du 6 au 18 octobre.

Cours de répétition des corps de troupes et unités de l'élite en dehors des divisions :

Cavalerie. — Brigade de cavalerie I, du 1er au 13 septembre ; brigade de cavalerie II, du 15 au 27 septembre ; brigade de cavalerie III, du 13 au 25 octobre ; brigade de cavalerie IV, du 29 septembre au 11 octobre.

Artillerie. — Régiment d'artillerie lourde 1, du 24 octobre au 8 novembre; régiment d'artillerie lourde 2, du 10 au 25 octobre ; régiment d'artillerie lourde 3, groupe de canons de 12 cm. No 5 (batteries 9 et 10), groupe de canons de 12 cm. No 6 (batteries 11 et 12), les deux groupes, suivant ordre de marche individuel. Groupe d'obusiers de 15 cm. No 3 (batteries 5 et 6), du 28 mars au 12 avril ; régiment d'artillerie lourde 4, du 6 au 21 août.

Exercices des états-majors et cours tactiques. — Ire division, du 16 au 26 juin, à Lausanne. IIme division, du 30 juin au 10 juillet. (Le lieu sera désigné ultérieurement.)

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Les obsèques de M. Wilson

WASHINGTON, 7 (Havas). — Les funérailles de M. Wilson se sont déroulées mercredi dans une grande simplicité, mais avec les plus grands honneurs. Une foule immense, recueillie et émue, formait la haie le long des rues pour rendre un dernier hommage au président Wilson. Les bureaux gouvernementaux étaient fermés et les établissements de commerce et industriels, dans le pays tout entier, ont cessé le travail pendant quelques instants, en signe de respect.

Le cercueil, recouvert du drapeau américain, était porté par dix fusiliers à sa sortie de la maison mortuaire.

N'eût été la présence des soldats et des marins le long du parcours et d'un groupe d'officiers représentant l'armée, le cortège composé de vingt voitures se fût à peine distingué de celui d'un simple citoyen. Seuls, les membres de la famille ont assisté à l'inhumation à la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul.

Les soviets continuent allègrement leurs massacres

LONDRES, 7. — On mande de Riga à l'agence Reuter que des nouvelles de Moscou signalent que le tribunal révolutionnaire de Tchita a condamné le général Papolaieff et 20 de ses partisans à être fusillés. 45 autres personnes ont été condamnées à dix ans et 11 à cinq ans de prison.

Inondation en Perse

TÉHÉRAN, 7 (Havas). — Par suite de pluies torrentielles tombées entre le 24 et le 31 janvier, une grande partie de la contrée est submergée. Les inondations ont causé la mort de nombreuses personnes et les dégâts sont très importants.

Cours du 7 février 1924, à 8 h. ½ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Cheque	Demande	Offre
Cours sans engagement Vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	26.55	26.85
	Londres	24.75	24.80
	Milan	25.10	25.40
	Bruxelles	23.55	23.85
	New-York	5.71	5.76
	Berlin le billion	1.—	2.—
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Vienne le million	80.—	83.—
	Amsterdam	215.—	216.—
	Madrid	73.—	74.—
	Stockholm	150.25	151.25
Toutes opérations de banque aux	Copenhague	93.60	94.60
	Christiana	77.50	78.50
	Prague	16.60	16.80
	Varsov le million	—.25	1.—

meilleures conditions

Monsieur et Madame Charles-Alfred Michel-Clerc ; Monsieur Emile Michel, à Niobrara ; Monsieur et Madame Adolphe Michel et leurs enfants, à Niobrara, Nébraska, Etats-Unis, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le départ de leur cher frère, beau-frère et oncle,

Monsieur Jules-Auguste MICHEL

que Dieu a rappelé à Lui, mardi 5 février, dans sa 73me année, après une courte maladie.

Heureux les débonnaires. Matth. V, 5.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 8 février, à 15 heures. Culte à 14 h. ½, à l'Asile des Vieillards, à Beauregard.

Les parents, amis et connaissances de

Madame Adèle JUNOD

née ROSSELET

sont informés de son décès, survenu à Neuchâtel le 6 février 1924.

L'enterrement aura lieu sans suite.

Monsieur G. Karlen et son neveu, Marcel Vulliet, à Colombier ; Madame Ch. Vulliet et sa fille Marie, à Céligny ; Madame et Monsieur A. Duruz et leur fils, à Châtaigneriaz ; Madame et Monsieur A. Munier et leur fille, à Bursinnel ; Mademoiselle Louise Vulliet et son fiancé, Monsieur M. Lecoultre, à Céligny ; Madame H. Karlen ; Madame et Monsieur R. Maginis et leur fille, à Paris ; Madame F. Dubois et Madame et Monsieur H. Chollet, à Genève, ainsi que toutes les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et tendre épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante et nièce,

Madame Jeanne KARLEN

née VULLIET

que Dieu a reprise à Lui, après une courte mais cruelle maladie, à l'âge de 41 ans.

Christ est ma vie et la mort m'est un gain.

Que Ta volonté soit faite.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Colombier, le vendredi 8 février 1924, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Rue du Sentier 13, Colombier.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Bulletin météorologique - Février 1924

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
6	2.0	0.2	2.9	716.5	8.5	var.	moyen	couv.

Pluie fine intermittente mêlée de neige tout le jour.

7. 7 h. ½ : Temp : 1.0. Vent : N.-O. Ciel : couv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
suivant les données de l'Observatoire.

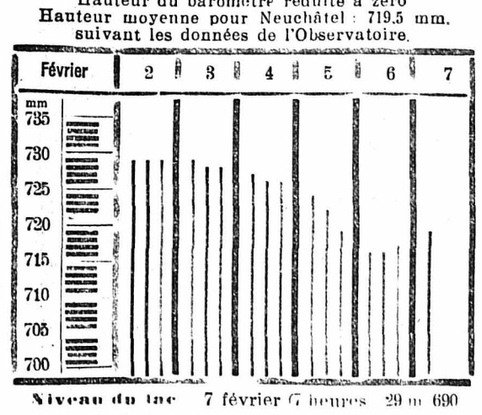

Niveau du lac 7 février 7 heures 29 m 690

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.